

## Pour une vraie politique européenne de défense et des Affaires étrangères, celle des États-Unis d'Europe

Autrefois multilatéral, le monde d'aujourd'hui est redevenu multipolaire, régi par les rapports de forces entre États. Le traité sur l'Union européenne (UE) lui interdisant de se doter d'une défense commune, l'UE ne fait pas partie des puissances mondiales. Manquant de vision, de courage et d'ambition, elle est impuissante et vulnérable. La méthode intergouvernementale qui prévaut en son sein ne peut produire une défense européenne. Celle-ci requiert un État fédéral, seul à même de définir la politique de sécurité et de défense et l'outil de défense dont nous avons besoin.

Dans la foulée de l'effondrement de l'URSS, nos capacités militaires ont été amoindries de façon déraisonnable. Les forces morales des Européens pâttissent à la fois de la globalisation et de la résurgence du communautarisme et du nationalisme.

En cause, les traités fondateurs, qui subordonnent l'intérêt général des Européens au respect d'un processus qui protège la souveraineté pourtant illusoire des États membres.

En matière de défense, il ne faut pas dépenser plus, mais dépenser mieux. Car les budgets alloués à notre défense sont considérables : 200 milliards € par an ! Ils sont malheureusement utilisés de manière très peu efficace, compte tenu, notamment de la fragmentation du marché européen des équipements de défense, ce qui nuit à la compétitivité du matériel européen. Autres points faibles : l'absence d'unité de commandement et la proportion démesurée du budget alloué aux traitements de nos 1.5 millions de militaires.

Dans un tel contexte, il importe de relancer sans délai l'Europe politique et de créer les États-Unis d'Europe (EUE). Le passage au fédéralisme devrait être soutenu par un petit nombre d'États, initialement des petits États, prêts à céder une nouvelle part de leur souveraineté. Au gré des succès engrangés par ce noyau originel, d'autres États pourraient alors « rejoindre le club ». L'Europe pourrait alors valablement affronter les défis sécuritaires du XXIème siècle.

L'Europe se doterait d'une constitution fédérale, respectueuse des principes démocratiques : la séparation des pouvoirs, l'établissement de vrais pouvoirs législatif et exécutif. Les EUE seraient ainsi légitimes, et ils auraient les moyens de conduire une politique étrangère crédible, condition sine qua non à la mise sur pied d'une politique de sécurité et de défense digne de ce nom.

Les élections européennes approchent. Le succès du concept exposé ci-avant impose de voter exclusivement pour des candidats fédéralistes, adhérant sans réserve à l'idée d'une Europe soudée et forte, au travers d'une constitution ad hoc. Fondement de nos forces morales, nos valeurs doivent plus que jamais être promues et défendues : économie sociale de marché, identité multiculturelle, solidarité, justice, respect de l'environnement, démocratie et État de droit, en interne et sur le plan international, diffusion de la culture et de la pensée critique. La Société européenne de défense (S€D), association internationale sans but lucratif (AISBL) de droit belge veut en être un moteur. Elle a commandé une étude à l'université de Liège, qui sera le prélude à la rédaction d'un projet de constitution européenne. N'hésitez pas à vous engager à nos côtés, via [www.seurod.eu](http://www.seurod.eu) !

## Table des matières

<b><i>Pour une vraie politique européenne de défense et des Affaires étrangères, celle des États-Unis d'Europe</i></b> .....	<b>1</b>
<b><i>Liste des abréviations et acronymes</i></b> .....	<b>3</b>
<b>Résumé - Pour une armée fédérale européenne</b> .....	<b>4</b>
Une Europe impuissante et vulnérable.....	4
Une gouvernance européenne défectueuse.....	4
Ne pas dépenser plus pour la défense, mais dépenser mieux .....	5
Que faire ? L'Europe fédérale !.....	6
Quelle méthode employer ? Le noyau dur, mais extensible ! .....	6
Quels avantages en attendre ?.....	6
Une constitution fédérale, pour une démocratie européenne .....	7
Ne plus perdre de temps.....	7
Nos valeurs, fondement de nos forces morales .....	8
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>Les étapes de l'intégration politico-militaire au niveau européen</b> .....	<b>10</b>
L'échec de la Communauté européenne de défense et de la Communauté politique européenne .....	10
L'Acte unique européen, la Politique étrangère et de sécurité commune, le traité de Lisbonne .....	11
Le Brexit, Donald Trump et Emmanuel Macron : trois coups de fouet pour l'UE.....	13
En conclusion.....	15
<b>Un environnement de plus en plus instable</b> .....	<b>15</b>
Les USA .....	16
L'OTAN .....	19
La Turquie .....	20
L'Iran.....	21
La République populaire de Chine.....	21
La Russie.....	23
La cybercriminalité .....	24
Le terrorisme islamiste.....	24
Conclusion.....	25
<b>Une Europe impuissante et vulnérable</b> .....	<b>25</b>
L'UE.....	26
La France .....	27
Le Royaume-Uni .....	28
L'Allemagne.....	28
L'Italie .....	29
Le salut par les coopérations bilatérales ? .....	29
La sécurité des frontières européennes, plus mal assurée encore que notre défense.....	30
Une gouvernance européenne défectueuse.....	30
Ne pas dépenser plus pour la défense, mais dépenser mieux .....	31
<b>Que faire ? L'Europe fédérale !</b> .....	<b>33</b>
Quelle méthode employer ? Le noyau dur, mais extensible ! .....	34
Quels avantages en attendre ?.....	34
Une constitution fédérale, pour une démocratie européenne .....	35
Ne plus perdre de temps.....	36
Nos valeurs, fondement de nos forces morales .....	36

## Liste des abréviations et acronymes

AED	Agence européenne de défense - <i>European Defence Agency</i> (EDA)
Athena	Mécanisme permanent pour le financement des missions et opérations de la Politique de sécurité et de défense commune de l'UE (PSDC)
Brexit	<i>British exit of the EU – Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne</i>
CE	Conseil européen
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de Défense
CESD	Collège européen de sécurité et défense
CPCC	<i>Civilian Planning and Conduct Capacity</i> - Structure civile de planification et de conduite de crise de l'UE
CPE	Communauté politique européenne
CSP	Coopération structurée permanente
EATC	<i>European Air Transport Command</i> - commandement européen de transport aérien
EUE	États-Unis d'Europe
EMUE	État-major de l'Union européenne
ERASMUS	<b>Eu</b> Ropean <b>A</b> ction <b>S</b> chema for the <b>M</b> obility of University Students
IEI	Initiative européenne d'intervention
MPCC	<i>Military Planning and Conduct Capacity</i> - Structure militaire de planification et de conduite de crise de l'UE
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPCEN	Centre d'opérations UE – <i>EU Operations Centre</i>
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune (Maastricht, 1992)
PESD	Politique européenne de sécurité et de défense commune (Nice, 2000)
PIB	Produit intérieur brut
PSDC	Politique de sécurité et de défense commune (Lisbonne, 2009)
QG	Quartier général, quartiers généraux
RPC	République populaire de Chine
SGHR	Secrétaire général du Conseil européen et Haut Représentant pour la PESC
TUE	Traité sur l'Union européenne
UE	Union européenne
UEO	Union de l'Europe occidentale
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
USA	<i>United States of America</i> – États-Unis d'Amérique

## Résumé - Pour une armée fédérale européenne

### Une Europe impuissante et vulnérable

Le monde n'est plus multilatéral, basé sur le droit international et l'humanisme : il est redevenu multipolaire. Les puissances mondiales jouent à nouveau de leurs rapports de forces pour faire prévaloir leurs intérêts. Or, l'Union européenne (UE) ne fait pas partie des puissances mondiales, car elle ne peut pas se doter d'une défense commune : le traité sur l'UE (TUE) le lui interdit. N'étant pas un État, elle ne saurait pas constituer une armée européenne. C'est pourquoi elle est incapable de contribuer à solutionner les problèmes planétaires, comme le terrorisme islamiste ou le réchauffement climatique : elle ne peut pas convaincre ou obliger les États continents d'adopter un comportement compatible avec l'intérêt général mondial.

L'UE, en plus d'être impuissante, est vulnérable : elle peut moins que par le passé compter sur les USA pour sa protection. Elle manque de cohérence interne, ce qui nuit à sa crédibilité sur la scène internationale. Manquant de vision, de courage, d'ambition, elle n'a plus de ligne politique claire et efficace, elle est indécise et incapable de résoudre nos problèmes concrets. Elle se satisfait de compromis fragiles et de textes ambigus, qui permettent à chacun des négociateurs de prétendre avoir fait prévaloir son point de vue.

Les gouvernements des États membres de l'UE ne visent pas l'intérêt général, ils pratiquent le chacun pour soi. En 2018, ils s'avèrent toujours incapables de compléter la stratégie européenne de 2016 en fixant, pour chaque type d'action envisagée, les capacités militaires nécessaires. Cela rend difficile la planification des actions répondant aux principales menaces, identifiées à partir de l'étude du contexte sécuritaire mondial, et impossible la préparation de leur mode opératoire. Cela empêche de définir les équipements et les systèmes d'armes requis pour effectuer ces actions.

Les mesures prises récemment pour relancer la défense européenne dans le cadre de l'UE ne donneront pas à l'Europe des capacités militaires substantielles à bref délai. La Coopération structurée permanente (CSP), le Fonds européen de défense et l'Initiative européenne d'intervention IEI sont de nouveaux avatars de la méthode intergouvernementale. Celle-ci ne peut produire une défense européenne, qui requiert un État fédéral, seul à même de définir l'outil de défense dont nous avons besoin.

Dans presque tous les pays de l'UE, les citoyens placent la défense dans leurs trois premières priorités. Trois Européens sur quatre souhaitent une politique plus commune de sécurité et de défense contre les menaces actuelles : le terrorisme, les cyberattaques, qui estompent la différence entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure. Mais ils ne sont pas entendus. Ils constatent tous les jours que les États membres de l'UE ne savent pas remplir valablement les missions relatives à leur sécurité et à leur défense, au contrôle des côtes, des frontières et des mouvements migratoires à la stabilité dans notre voisinage.<sup>1</sup> Après l'effondrement de l'URSS, leurs capacités militaires ont été amoindries de façon déraisonnable, et les forces morales des Européens pâtiennent à la fois de la globalisation et de la résurgence du communautarisme et du nationalisme : le partage des valeurs communes à l'UE<sup>2</sup> s'estompé.

### Une gouvernance européenne défectueuse

Nos gouvernants ne prennent pas assez au sérieux la nouvelle situation sécuritaire, à l'Est et au Sud de l'Europe, mais aussi en son sein. Ils pensent surtout à leur communication, à leur image. Les actes terroristes, les flux de réfugiés ou de migrants, les désordres et dysfonctionnements

---

<sup>1</sup> La zone d'insécurité s'étend allant du nord de la Norvège jusqu'à l'est de l'Afghanistan, puis de là jusqu'à la Mauritanie. L'UE est impuissante à maintenir ou à ramener la paix et la sécurité, en particulier dans le Caucase, en Ukraine, en Iran, au Levant, en Méditerranée, en Libye, dans le Sahel et en Afrique centrale.

<sup>2</sup> Celles inscrites à l'article 2 du traité sur l'UE.

dont nous pâtissons, ne sont que le résultat de leurs manquements. Ils nous entraînent vers la décadence, ils rendent impossible une défense et une sécurité efficaces, à un coût socialement acceptable, notamment face au terrorisme islamiste. Ils nous privent de notre souveraineté.

La cause première de l'impuissance de nos politiques est en eux-mêmes, mais l'unanimité requise par les traités fondateurs de l'UE n'aide pas. Les traités fondateurs subordonnent l'intérêt général de l'Europe et de ses citoyens au respect d'un processus qui protège la souveraineté pourtant illusoire des États membres. Résultat : le Luxembourg ou Malte ont plus de poids sur les décisions que 250 millions d'électeurs européens. Le traité de Lisbonne est un texte largement incompréhensible, qui a déçu les espoirs qu'il avait soulevés : la gouvernance de l'Europe reste inadéquate, l'unification de la politique étrangère et de sécurité est une illusion, l'instauration de votes à la majorité qualifiée ne représente qu'un progrès marginal.

La gouvernance actuelle de l'UE, selon la méthode diplomatique, a montré ses limites. Elle est censée conduire à des compromis tenant compte des intérêts de chaque État membre, mais elle est dans l'impasse depuis 2005. Elle est trop lente pour bien gérer les crises, nous le constatons depuis une décennie. La crise financière de 2008 a coïncidé avec le début de l'afflux de réfugiés et de migrants, nié par nos irresponsables politiques jusqu'au tsunami migratoire de 2015.

[Ne pas dépenser plus pour la défense, mais dépenser mieux](#)

Les budgets que les Européens affectent à leur défense sont considérables : 200 milliards € par an, c'est la somme des budgets militaires chinois et russe, c'est près d'un tiers des dépenses des USA. Mais ils sont utilisés de façon très peu efficiente. Nos capacités de défense n'atteignent pas 6% des américaines. L'Europe compte 59 écoles de formation de base d'officiers et 34 collèges de défense. Trois modèles de formation de base coexistent et chaque école a développé son propre calendrier de formation, ce qui rend les échanges de type ERASMUS quasi impossible, excepté pour le mémoire de fin d'études du master.

Les budgets de rééquipement sont particulièrement obérés par la très forte fragmentation du marché européen des équipements de défense. Nous avons cinq fois plus de types de systèmes d'armes qu'aux USA ; 80% de nos achats et plus de 90% de nos investissements en recherche et en technologie sont gérés à l'échelle nationale. Les chaînes logistiques des divers systèmes d'armes sont dupliquées par chaque pays détenteur, à quelques rares exceptions près.<sup>3</sup>

En raison des séries de production limitées, McKinsey estime à 30 % le surcoût payé par les Européens, soit 13 milliards € par an. Ce surcoût limite aussi la compétitivité du matériel européen, tant sur les marchés extérieurs à l'UE que sur le marché intérieur. Les matériels américains, produits en masse, sont davantage compétitifs et souvent de meilleure qualité. Le fait pour l'Europe de les importer réduit d'autant notre produit intérieur brut et notre capacité à nous réindustrialiser, faute de soutien à l'industrie technologique européenne.

L'inefficience européenne provient principalement du non-respect d'un principe fondamental de l'art militaire : l'unité de commandement. Il n'y a qu'un Pentagone aux USA, nous avons 28 décideurs nationaux, qui disposent chacun d'un système administratif, logistique, de formation, de mise en condition et d'entraînement, de test, etc., plus ou moins développé.

La paye des 1,5 millions de militaires européens, dont 95% ne sont pas utilisables en opérations extérieures, absorbe le gros des budgets de défense. Ce qui reste pour la formation et l'entraînement, le rééquipement, le renseignement, la cyberdéfense et l'entretien des équipements est très insuffisant. Résultat : beaucoup de chars, d'avions de combat, de navires de guerre sont inopérants. Nos services de renseignement peinent à communiquer entre eux, même dans le cadre de l'antiterrorisme.

---

<sup>3</sup> Citons la maintenance commune des avions A 400 M et les programmes confiés aux agences de l'OTAN, à l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) ou à l'AED.

### Que faire ? L'Europe fédérale !

Pour accroître l'efficacité de nos dépenses de défenses, il faut, le plus vite possible, refonder l'Europe, et pour cela relancer l'Europe politique, créer des États-Unis d'Europe (EUE). Leur défaut a causé la Deuxième Guerre mondiale, Robert Schuman le rappelait le 9 mai 1950. Aujourd'hui, *Al Qaïda* et *Daesh* nous menacent d'un retour à la barbarie. Les autocrates font craindre une résurgence de la guerre.

Un nouvel élan est nécessaire pour avancer sur la voie fédérale, tracée notamment par Churchill, de Gaulle et Eisenhower dans les années 1930, 1940 et 1950 respectivement. Il est donc difficile de prétendre que cet effort est urgent, tellement il est tardif, mais il est clairement indispensable.

### Quelle méthode employer ? Le noyau dur, mais extensible !

Le passage au fédéralisme sera vraisemblablement initié par un petit nombre d'États membres de l'UE seulement. Ceux-ci sont conscients d'être peu souverains, car ils ont adhéré à l'UE, à l'OTAN, à la zone Schengen, à la zone euro et à son approfondissement. Ils seraient prêts à céder une nouvelle part de leur souveraineté résiduelle, assez illusoire, pour se fédérer au sein des EUE, appelés à devenir de plus en plus souverains. Ce noyau originel serait extensible, comme l'espace Schengen et la zone euro.

Beaucoup pensent que les petits États européens ne pourraient pas rapidement constituer des capacités de défense crédibles. Ils ignorent que la Belgique a plus de capacités de combat aérien opérationnelles que le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, et que la Pologne a plus de divisions que les États précités et que la France, pour ne citer que ces deux exemples. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne n'ont aujourd'hui ni la capacité financière, ni la volonté politique de créer une défense européenne.

En application du principe de subsidiarité, les compétences que les États membres ne peuvent plus exercer valablement, faute de ressources humaines et financières, seraient transférées aux EUE. Ce sont prioritairement une partie de la défense et de la sécurité, dont l'antiterrorisme et la maîtrise des flux migratoires, ainsi que la partie des relations extérieures qui y est associée.<sup>4</sup>

### Quels avantages en attendre ?

Progressivement, les EUE sauraient doter enfin l'Europe d'une défense crédible et d'une diplomatie audible, car les EUE parleraient d'une seule voix, ce que l'UE ne peut guère faire, alors que le contexte géopolitique l'exige. Les EUE pourraient affronter valablement les défis sécuritaires du XXI<sup>e</sup> siècle : contribuer efficacement à stabiliser notre voisinage immédiat ; garder nos côtes ; sécuriser nos frontières, nos villes et nos villages. Une Europe devenue puissance mondiale, mettrait fin à notre dépendance politique et stratégique par rapport aux USA, tout en renforçant l'Alliance atlantique, affaiblie jusqu'ici par le déséquilibre flagrant entre ses deux piliers.

Les transferts de compétences et de moyens envisagés feraient passer le budget européen de 1,1 à 25 % du produit intérieur brut européen, ce qui permettrait de réduire d'autant les impôts et taxes des États membres, d'aménager une solidarité financière entre les régions d'Europe, d'instaurer des mécanismes de transferts anticycliques, pour améliorer la croissance économique et l'emploi.

---

<sup>4</sup> Il serait judicieux d'y ajouter la protection de l'environnement, car le réchauffement climatique, la pollution des océans requièrent une réponse globale, mondiale. Il en va de même du problème de la saturation de l'espace proche de la terre, de notre approvisionnement en énergie, des infrastructures de transport transeuropéennes, civiles et militaires, ainsi que des technologies de la communication et de l'information (TIC), y compris la taxation des multinationales de ce secteur économique. Les États membres de l'UE ne peuvent en effet pas faire seuls face au terrorisme islamiste ou à la dégradation de notre environnement, et seule une Europe fédérale est à même de nous protéger face à la concurrence économique et technologique que nous font les entreprises américaines, chinoises ou indiennes, du secteur TIC en particulier.

## Une constitution fédérale, pour une démocratie européenne

Les treize colonies américaines ne se sont pas véritablement unies en 1776, mais bien en 1787, lorsque la Convention de Philadelphie a opté pour un gouvernement fédéral, doté de pouvoirs limités mais bien réels, car ils portaient sur les relations extérieures et sur la défense.

Sur ce modèle, le Parlement européen, ou une partie des députés élus fin mai 2019, qui représenterait les États membres de l'UE prêts à se fédérer, devrait être le moteur du changement attendu depuis si longtemps. L'exemple à suivre est celui des députés aux États Généraux de France. Ils se sont constitués en Assemblée nationale le 17 juin 1789 et ils ont juré trois jours plus tard « de ne jamais se séparer et de se réunir partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la Constitution fût établie et affermie par des fondements solides ». Les députés européens qui se déclareraient constituants permettraient que les EUE soient une réalité au plus tard après les élections législatives européennes de 2024.

Pour éviter que ces députés, ou les États membres où ils ont été élus, ne reprennent en 2019 les processus qui ont conduit aux échecs des traités constitutionnels de 1954, de 1984 et de 2005, il faut que des citoyens les incitent et les aident à rédiger un avant-projet de constitution fédérale européenne, et non un nouveau projet de traité constitutionnel.

Une constitution des EUE serait un pacte entre leurs États membres, les EUE et leurs citoyens. Elle mettrait fin au déficit démocratique existant au sein de l'UE et de la zone euro. Pour cela, elle devrait respecter le principe de séparation des pouvoirs définis par Montesquieu. Elle établirait un vrai pouvoir législatif, composé de deux branches : un Parlement européen serait investi notamment du droit de voter l'impôt et le budget. Il serait doté du droit d'initiative en matière législative. Le Sénat européen représenterait les États membres, bien mieux que ne le fait aujourd'hui le Conseil européen. Un vrai pouvoir exécutif succéderait à la Commission européenne, pour mettre en œuvre la législation européenne et la faire appliquer, y compris par des citoyens, par des personnes morales ou même par des États membres déviants. L'exécutif serait contrôlé par le législatif et par le pouvoir judiciaire, qui interpréterait et ferait respecter la législation, qui serait séparé des deux autres pouvoirs, faisant enfin de l'Europe un État de droit.

Les EUE naîtraient du vote majoritaire par lequel ces députés et le Sénat adopteraient cette constitution.

Leurs institutions démocratiques aideraient les EUE à préserver leur cohérence interne, la paix intérieure, en particulier sur les plans monétaire, économique et social, tout en garantissant les libertés individuelles, l'égalité des chances et la démocratie.

Les EUE nous doteraient enfin des moyens de conduire notre propre politique étrangère, d'assurer notre sécurité et notre défense, de stabiliser notre voisinage. Cela requiert notamment une Agence européenne de renseignement, pour s'informer, et des forces armées fédérales européennes, pour agir si nécessaire.

## Ne plus perdre de temps

Compte tenu du contexte sécuritaire, il ne peut plus être question d'une approche à long terme, comme Federica Mogherini l'annonçait inconsidérément à Bratislava en novembre 2016 : elle envisageait alors une armée européenne pour dans 50, 60 ou 100 ans.

Intelligemment, le parti socialiste allemand, le 7 décembre 2017, a inscrit dans son programme l'objectif d'avoir les États-Unis d'Europe en 2025. Incitons les hommes et les femmes politiques que nous connaissons à faire de même.

Il nous reste neuf mois pour rappeler aux candidats pour les élections législatives européennes de fin mai 2019 que l'Europe doit retrouver, et vite, la volonté de s'unir politiquement.

En votant exclusivement pour des candidat(e)s fédéralistes, nous augmenterons le nombre des parlementaires européens qui veulent répondre aux attentes de leurs électeurs : plus de sécurité,

des frontières plus sûres, un poids réel sur la scène internationale, une monnaie plus forte, la réindustrialisation, la croissance et le plein-emploi.

#### Nos valeurs, fondement de nos forces morales

Nous devons donc nous mobiliser pour faire perdre les nationalistes, les populistes, les démagogues, qui exploitent les angoisses de celles et ceux qui craignent de perdre leur bien-être ou leur identité. A ces angoissés, il faut faire comprendre deux choses.

D'abord que la perte de bien-être est surtout due à la concentration de plus en plus abusive de la richesse, car celle-ci continue de croître, bon an, mal an. Les EUE devraient remettre à l'honneur le modèle socio-économiques qui fut, jusqu'à Margaret Thatcher et Tony Blair, à la base de la construction européenne : l'économie sociale de marché.

Ensuite que le culte de l'identité et le mythe des peuples homogènes sont sans fondements solides. L'Europe a toujours été multiculturelle. Elle compte depuis toujours parmi ses citoyens des campagnards et des citadins, mais aussi des minorités, notamment juives, tsiganes et musulmanes. Ses racines sont en partie arabes, particulièrement en Sicile, en Espagne et au Portugal, et turques, dans les Balkans et en Grèce. Notre passé colonial a laissé des traces, outre-mer comme en Europe. Figurer l'identité individuelle est contraire à l'humanisme, car nos identités sont multiples et mouvantes dans le temps : les pères de la Réforme ont été catholiques et les militaires, des civils.

L'Europe reste gardienne de valeurs universelles, celles des Lumières. Elle doit continuer à les faire rayonner de par le monde, en étant forte, en parlant d'une seule voix, en étant un partenaire fiable pour nos alliés dans tous les domaines, de la défense à l'environnement, en passant par l'économie.

Les EUE permettraient aussi de mieux valoriser les atouts immatériels de la société européenne : la solidarité, la justice, le respect de l'environnement, la démocratie et l'État de droit, en interne et sur le plan international. Les EUE remobiliseraient les esprits et les cœurs des Européens, ils génèreraient les indispensables forces morales, en particulier aux militaires, aux forces de l'ordre, aux services de secours. L'Europe pourrait ainsi apporter une contribution plus substantielle aux réponses qu'exigent les questions qui se posent à l'échelle mondiale, notamment celles ayant trait à l'environnement.

Pour cela, il nous faut miser sur la diffusion de la culture et de la pensée critique. Tout Européen humaniste et progressiste, conscient de sa citoyenneté, devrait y travailler et œuvrer à une Europe fédérale, notamment en se groupant et en s'organisant, car les démocrates tendent à être individualistes, tandis que leurs opposants sont plus portés à la discipline.

La Société européenne de défense, association internationale sans but lucratif de droit belge (AISBL), en abrégé la S€D, a été fondée après ma soutenance de thèse doctorale, pour relancer l'union politique de l'Europe et pour promouvoir une défense européenne efficiente. Avec le soutien du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui lui a octroyé un subside de 30.000 €, la S€D a confié à un service universitaire, au sein de cette Fédération, la réalisation d'une étude comparative sur « la place de la force publique dans les structures fédérales des USA, de la Suisse et de l'Allemagne ». Cette étude est le prélude à la rédaction de ce projet de constitution,

Le rapport de fin d'étude devrait comporter de 40 à 50 pages et être disponible avant les élections au Parlement européen de 2019, afin d'éclairer les citoyens européens, pour qu'ils votent en faveur des candidats qui se prononcent en faveur d'une Europe fédérale et d'une défense européenne, au service d'une société humaniste, celle des EUE. N'hésitez plus à vous engager aux côtés de la S€D, via [www.seurod.eu](http://www.seurod.eu) !



Dans la Grèce antique, les médecins qui percevaient quand administrer le médicament ou procéder à l'opération qui sauverait le malade, les rhéteurs qui savaient identifier le moment où faire basculer un auditoire et les stratèges, qui voyaient l'action à prendre pour s'assurer de la victoire, nommaient *Καῖρός* (*Kairos*) ce temps opportun, cette occasion favorable.

Voici qu'est advenu le *Καῖρός* pour la défense européenne, suite notamment à l'agressivité de MM. Poutine et Erdogan envers leurs voisins, au Brexit et à l'élection de M. Trump.

## Introduction

Le monde n'est plus multilatéral, basé sur le droit international et l'humanisme : il est redevenu multipolaire. Les puissances mondiales jouent à nouveau de leurs rapports de forces pour faire prévaloir leurs intérêts. Or, l'Union européenne (UE) ne fait pas partie des puissances mondiales, car elle ne peut pas se doter d'une défense commune : le traité sur l'UE (TUE) le lui interdit. N'étant pas un État, elle ne saurait pas constituer une armée européenne. C'est pourquoi elle est incapable de contribuer à solutionner les problèmes planétaires, comme le terrorisme islamiste ou le réchauffement climatique : elle ne peut pas convaincre ou obliger les États continents d'adopter un comportement compatible avec l'intérêt général mondial.

Face à la menace soviétique, le traité de Washington a pourvu en 1949 à la défense collective du monde libre.<sup>5</sup> Les États européens, affaiblis par les deux Guerres mondiales, ne pouvaient pas garantir leur liberté, leur sécurité et la stabilité dans leur voisinage. Ils en sont malheureusement de moins en moins capables : leurs capacités militaires ont été amoindries par la distribution irraisonnée des dividendes de la paix, et leurs forces morales pâtissent de la globalisation et de la résurgence du communautarisme et du nationalisme.

Dans les années 1990, les nationalistes de tous bords ont mené en ex-Yougoslavie de terribles combats fratricides. L'UE s'est avérée incapable d'y mettre un terme, parce que ses États membres n'ont pu ni parler d'une seule voix, ni agir de manière coordonnée et cohérente, avec la nécessaire fermeté. La France et l'Allemagne ont, au contraire, renoué l'une avec la Serbie et l'autre avec la Croatie, les alliances qui avaient conduit à la Première Guerre mondiale, jusqu'à ce que Helmut Kohl et François Mitterrand se ressaisissent, mais s'ils ont pu obtenir un cessez-le-feu à Sarajevo, ils ont été incapables de rétablir la paix dans les Balkans sans l'intervention des Américains.

En 2009, le traité de Lisbonne a démantelé l'embryon de service de renseignement européen mis en place par Javier Solana, à l'époque Secrétaire général du Conseil européen (CE) et Haut représentant de l'UE (SGHR). Cela a facilité l'accomplissement des attentats commis en Europe depuis lors par les terroristes islamistes.

L'UE, en plus d'être impuissante, est vulnérable : elle peut moins que par le passé compter sur les USA pour sa protection. Elle manque de cohérence interne, ce qui nuit à sa crédibilité sur la scène internationale. Elle n'a plus de ligne politique claire et efficace, elle est indécise, elle manque de vision, de courage, d'ambition, elle est incapable de résoudre nos problèmes concrets, elle se satisfait de compromis fragiles et de textes ambigus qui permettent à chacun des négociateurs de prétendre avoir fait prévaloir son point de vue. Les gouvernements des États membres de l'UE ne visent pas l'intérêt général, ils pratiquent le chacun pour soi. En 2018, ils s'avèrent toujours incapables de compléter la stratégie européenne de 2016 en fixant, pour chaque type d'action envisagée, les capacités militaires nécessaires. Cela rend difficile la planification des actions répondant aux principales menaces, identifiées à partir de l'étude du contexte sécuritaire mondial, et impossible la préparation de leur mode opératoire. Cela empêche de définir les équipements et les systèmes d'armes requis pour effectuer ces actions.

---

<sup>5</sup> Vue de Moscou, l'OTAN menace la Russie et assure la bonne exécution des décisions des USA par leurs protégés.

Les mesures prises récemment pour relancer la défense européenne dans le cadre de l'UE ne donneront pas à l'Europe des capacités militaires substantielles à bref délai. Le Fonds européen de défense, la Coopération structurée permanente (CSP) et l'Initiative européenne d'intervention (IEI) sont de nouveaux avatars de la méthode intergouvernementale. Celle-ci ne peut produire une défense européenne, qui requiert un État fédéral, seul à même de définir l'outil de défense dont nous avons besoin.

Pour comprendre pourquoi, il convient tout d'abord de passer en revue les étapes significatives de l'intégration européenne dans les domaines de la défense et de la politique étrangère. Puis le contexte international sera passé en revue. Ensuite, il sera fait le constat de la faiblesse de la gouvernance actuelle. Enfin, il sera envisagé comment relancer la mise en place d'une Europe fédérale.

### Les étapes de l'intégration politico-militaire au niveau européen

#### L'échec de la Communauté européenne de défense et de la Communauté politique européenne

Amorcée par le traité de Bruxelles de 1948, comme une réponse à la mainmise communiste en Tchécoslovaquie et en Pologne et au blocus de Berlin-Ouest, l'intégration européenne de la défense et de la politique étrangère a certes progressé, mais sans déboucher, loin s'en faut, sur une Europe puissance mondiale. Conscients de la faiblesse de leurs capacités militaires faces à l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), les signataires de ce traité ont conclu, dès 1949, le traité de Washington avec l'Amérique du Nord, fondant ainsi le Pacte atlantique. Son préambule<sup>6</sup> était l'Alliance sur les valeurs communes, sans lesquelles il n'y a pas de lutte commune, et sur la sécurité, sans laquelle il n'y a pas de prospérité.

Les USA conditionnant leur appui à un effort substantiel de défense de la part des Européens, ceux-ci décident, en 1950, d'établir la Communauté européenne de défense (CED). Elle est chargée d'organiser l'armée européenne unifiée, sous la direction d'une Autorité supranationale unique au point de vue de son organisation, de son équipement et de son financement, sous commandement américain, et sous le contrôle de l'assemblée parlementaire et de la cour de justice de la Communauté du charbon et de l'acier (CECA). Pour pallier au manque de légitimité politique d'une telle armée, en 1951, l'Assemblée élargie de la CECA a malencontreusement produit un projet de traité constitutionnel fondant la Communauté politique européenne (CPE), au lieu d'élaborer une Constitution fédérale. Mais ces deux projets de traités ont échoué en 1954, l'Assemblée nationale française ayant refusé de prendre en considération leur ratification. L'idée saugrenue de créer une armée européenne avant d'avoir défini une politique européenne de sécurité est abandonnée.

En 1951, le général Eisenhower, alors commandant suprême allié en Europe, déclare que « c'est seulement en réalisant son unité dans une fédération, que l'Europe obtiendra la sécurité, tout en poursuivant sa contribution aux progrès de la civilisation occidentale ». Il juge aussi que « les frontières sont un obstacle à l'intérêt commun et à la division du travail ; elles empêchent la circulation des biens, favorisent la méfiance, maintiennent les positions acquises. » Mais il n'a pas plus été écouté que Churchill ou de Gaulle, qui avaient plaidé dans le même sens.

L'échec de la CED conduit à donner au Pacte atlantique le monopole des moyens d'action militaires, dans le cadre d'une alliance classique entre armées nationales, financées par des budgets nationaux et administrées par des états-majors nationaux. En modifiant le traité de

---

<sup>6</sup> « Les États parties au présent Traité, réaffirmant leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et leur désir de vivre en paix avec tous les peuples et tous les gouvernements, déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit, soucieux de favoriser dans la région de l'Atlantique Nord le bien-être et la stabilité, résolus à unir leurs efforts pour leur défense collective et pour la préservation de la paix et de la sécurité, ... »

Bruxelles de 1948 et celui de Washington de 1949, on crée respectivement l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Celle-ci dote le Pacte atlantique d'une chaîne intégrée de commandement. L'OTAN élabore la politique occidentale de sécurité, en entérinant les décisions américaines.

L'Acte unique européen, la Politique étrangère et de sécurité commune, le traité de Lisbonne

L'UEO est censée constituer le pilier européen de l'OTAN, mais elle sommeille, jusqu'à ce qu'en 1986, l'Acte unique européen unifie la CECA, la Communauté économique européenne et l'Euratom au sein de l'UE, à laquelle il confère des responsabilités en matière de relations extérieures et de sécurité. Le diplomate belge Alfred Cahen, alors secrétaire général de l'UEO, fait de son organisation le pilier militaire de la construction européenne et le pilier européen de l'Alliance atlantique. Il obtient de pouvoir déménager ses services de Londres à Bruxelles. La première opération de l'UEO, *Cleansweep*, en 1987 et 1988, aide à rétablir la liberté de navigation dans le golfe Persique, perturbée par la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Le TUE, signé à Maastricht le 7 février 1992, structure la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), qui doit conduire à une défense commune, en s'appuyant sur l'UEO, chargée d'élaborer et d'exécuter les décisions de l'UE dans le domaine de la défense.

Le 4 décembre 1998, à Saint-Malo, le Royaume-Uni admet que l'UE « doit avoir une capacité autonome d'action, appuyée sur des forces militaires crédibles ».<sup>7</sup> Cela ouvre la porte aux décisions de 1999 du CE sur la politique européenne de sécurité et de défense commune (PESD).

L'UE reprend à l'UEO ses moyens et ses missions. Javier Solana devient, jusque fin 2009, SGHR. Il lance 23 missions militaires, dans les Balkans et le Caucase, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Il est assisté par un Comité politique et de sécurité formé par les représentants permanents des États membres, par un Comité militaire composé des chefs d'État-major des États membres, et par l'état-major de l'UE (EMUE). Il est appuyé par l'Institut d'études de sécurité de l'UE, et par une capacité embryonnaire de renseignement, d'analyse et d'alerte au Centre de situation, elle-même alimentée notamment par le centre satellitaire de Torrejon. Le SGHR peut faire appel aux moyens de commandement de l'OTAN.

Cinq ans après Saint-Malo, le 29 avril 2003, les Britanniques se sentent dupés par la proposition des chefs d'État et de gouvernement d'Allemagne, de France, du Luxembourg et de Belgique, de créer un quartier général opérationnel, un quartier général européen déployable et un corps européen de réaction très rapide, qui déroge au monopole de l'OTAN. Puis, l'Europe se divise sur la question de savoir s'il faut, ou non, envahir l'Irak. Néanmoins, le 12 décembre, Javier Solana fait adopter par le CE la stratégie « Une Europe sûre dans un monde meilleur », mais elle est insuffisante pour définir le format d'une armée européenne.

Depuis 2004, une petite partie du coût des opérations militaires européennes est financée par le mécanisme Athena. L'Agence européenne de défense (AED) tente de développer les capacités de défense, la recherche militaire et duale, la rationalisation des acquisitions, l'interopérabilité de l'armement, le libre-échange et la base industrielle et technologique de défense, malgré un budget annuel de fonctionnement limité à environ 30 millions € par le Royaume-Uni.

En 2005, le rejet du projet de traité constitutionnel par la France et les Pays-Bas renforce les eurosceptiques. Le Collège européen de sécurité et de défense (CESD) est néanmoins fondé, en réunissant en un réseau des instituts, collèges, académies, universités ou institutions européennes

---

<sup>7</sup> XXI<sup>e</sup> sommet franco-britannique de Saint-Malo, conférence de presse conjointe de Jacques Chirac, Lionel Jospin et Tony Blair, 4/12/1998, <http://www.diplomatie.gouv.fr/actualite/evenements/stmalo.html>, site consulté le 12/12/2005. L'Europe de la défense a ensuite pris corps : « groupements tactiques, force européenne de gendarmerie, agence européenne de défense et de l'armement, cellule de planification et de commandement, mais aussi programmes communs de l'A400M, du missile Meteor, de Galileo, de l'hélicoptère de transport NH90, de l'hélicoptère de combat Tigre, des démonstrateurs de [drones aériens de combat]. » Michèle Alliot-Marie, *Le chêne qu'on relève*, Paris, Odile Jacob, 2005, p. 77-78.

d'enseignement militaire supérieur et de recherche, pour contribuer au développement d'une culture commune de la PESD. Malheureusement, jusqu'en 2013, ses moyens humains et budgétaires resteront dérisoires.

Le commandement européen de transport aérien (EATC) est installé en 2006. C'est un vrai succès, car il n'y a quasi pas d'enjeux politiques, ce qui ne serait pas le cas pour l'aviation de combat.

Lors du CE de décembre 2008, Javier Solana fait approuver un *Report on the Implementation of the European Security Strategy – Providing Security in a Changing World*. Le programme ERASMUS militaire est lancé, pour améliorer l'interopérabilité des forces armées et diffuser les valeurs communes et la culture européenne de sécurité et de défense. Coordonné par le CESD, il souffre du même manque de moyens.

Depuis le premier décembre 2009, les articles 42 à 46 du traité de Lisbonne<sup>8</sup> fournissent la base juridique d'une nouvelle avancée vers une défense européenne, mais la volonté politique de les mettre en œuvre a fait défaut jusque fin 2017.

Le 23 mars 2012, les ministres de Affaires étrangères de l'UE décidé d'activer, pour la première fois, le Centre d'opérations de l'UE (EU Operations Centre - OPCEN), avec un effectif réduit à une dizaine de permanents, pour qu'il coordonne les trois missions de la Politique de sécurité et de défense (PSDC) dans la région de la Corne de l'Afrique et maximise les synergies entre missions civiles et militaires.<sup>9</sup>

Fin mars 2012, le président du CE prend conscience que celui-ci n'a plus débattu de la défense depuis 2005. Cela a initié un processus qui a conduit les 28 chefs d'État et de gouvernement de l'UE à fixer, en décembre 2013, un plan d'action et un nouveau rendez-vous en juin 2015. Mais lors de celui-ci, puis en 2016, l'examen des questions de défense est reporté.

Lors du conseil atlantique de septembre 2014, les USA ont obtenu l'engagement des Alliés européens de porter leur budget de défense à 2% du produit intérieur brut (PIB), ce qui pour la

---

<sup>8</sup> Le traité de Lisbonne améliore la représentation extérieure de l'Union, assurée par le président du Conseil européen des chefs d'État et de Gouvernement, désormais élu pour une durée de deux ans et demi, renouvelable une fois (article 15 TUE) ; par le président de la Commission (article 17 TUE), ainsi que par le Haut représentant (HR), qui est membre du Conseil de l'UE et vice-président de la Commission européenne, chargé des Relations extérieures (articles 17 et 18 TUE). Le HR conduit la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union. Il préside le Conseil des affaires étrangères et le Comité politique et de sécurité. Le TUE dispose en son article 27 que le HR est assisté par le Service européen pour l'Action extérieure (SEAE), par le Comité militaire de l'UE et par l'EMUE. L'article 42 § 7 TUE contient une clause d'assistance mutuelle, qui ne mentionne pas l'assistance militaire, contrairement à l'article V du traité de Bruxelles modifié et à l'article 5 du traité de Washington : « Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cela n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres. » Le traité de Lisbonne insère aussi une clause de solidarité dans l'article 222 TFUE, qui permet à chaque État de demander assistance, par tous les moyens, dont les moyens militaires, en cas d'attaque terroriste ou de catastrophe soit d'origine humaine, soit d'origine naturelle.

L'article 43 § 1 TUE élargit les missions militaires de l'UE : elles incluent désormais « les actions conjointes en matière de désarmement, les missions humanitaires et d'évacuation, les missions de conseil et d'assistance en matière militaire, les missions de prévention des conflits et de maintien de la paix, les missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix et les opérations de stabilisation à la fin des conflits. Toutes ces missions peuvent contribuer à la lutte contre le terrorisme, y compris par le soutien apporté à des pays tiers pour combattre le terrorisme sur leur territoire. ».

L'article 42 § 6 TUE institue la coopération structurée permanente : « Les États membres qui remplissent des critères plus élevés de capacités militaires et qui ont souscrit des engagements plus contraignants en la matière en vue des missions les plus exigeantes, établissent une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union. Cette coopération est régie par l'article 46. Elle n'affecte pas les dispositions de l'article 43. » L'article 42 § 3, alinéa 2 TUE dispose : « L'Agence dans le domaine du développement des capacités de défense, de la recherche, des acquisitions et de l'armement (ci-après dénommée "Agence européenne de défense") identifie les besoins opérationnels, promeut des mesures pour les satisfaire, contribue à identifier et, le cas échéant, mettre en œuvre toute mesure utile pour renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense, participe à la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement, et assiste le Conseil dans l'évaluation de l'amélioration des capacités militaires. » L'article 45 TUE fixe la mission et le statut de l'AED dont la création en 2004, par une action commune, est validée.

<sup>9</sup> Le mandat de l'OPCEN est étendu vers le Sahel le 18 novembre 2014.

plupart signifie le doubler, dont 20% seraient affectés au rééquipement des forces armées européennes. Si c'est par l'importation de matériel américain, cela diminuera d'autant le PIB européen. On comprend que la plupart des chefs d'États et de gouvernements européens tardent à concrétiser leur promesse.

#### Le Brexit, Donald Trump et Emmanuel Macron : trois coups de fouet pour l'UE

En 2016, le succès de la sortie du Royaume-Uni de l'UE (Brexit) lors du referendum du 23 juin surprend notamment le gouvernement britannique, qui ne s'y était nullement préparé. Les institutions européennes et les États membres prennent diverses mesures pour renforcer la cohésion interne de l'UE : il s'agit d'éviter la contagion. La Commission européenne présente en novembre son Plan d'action<sup>10</sup> pour améliorer la compétitivité de l'industrie de défense européenne, stimuler la coopération entre États membres et réduire les duplications, au moyen d'un Fond de défense, d'une incitation aux investissements dans les chaînes d'approvisionnement et d'un renforcement du marché unique des biens de défense. La Commission veut rendre la base industrielle de défense forte, compétitive et innovatrice, car elle emploie 1,4 millions de personnes hautement qualifiées, qui génèrent une valeur ajoutée de 100 milliards € par an : son coefficient multiplicateur est estimé à 1,6. Le Fonds européen de défense permettra, à partir de 2019, de soutenir notre industrie de défense, d'abord par des projets de recherche, ensuite en contribuant à des cofinancements et à des achats en commun. Dix-sept priorités sont affichées, dont un projet de drones sous-marins, la création d'un centre européen de formation ou la lutte contre les cyberattaques. Mais le Fond de défense n'aura que des effets limités et à long terme. Il ne représente que quelques pourcents des budgets de défense nationaux.<sup>11</sup>

En 2017, le 20 janvier, l'accession de Donald Trump à la présidence des USA change la donne. Pour lui, l'Amérique doit jouer des rapports de force avec les États étrangers, au lieu de nouer des alliances. Il veut s'affranchir du droit international et des organisations multilatérales. Il dit avoir comme adversaires : l'OMC, l'Accord de libre-échange nord-américain, l'UE et l'OTAN.<sup>12</sup> Il enjoint à l'Allemagne, à la Belgique, à l'Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, au Canada et à la Norvège de faire des efforts supplémentaires, car ces pays ne tiennent pas l'engagement pris en 2014 de consacrer 2% de leur PIB à la défense. Mais le Royaume-Uni et la Grèce ont reçu une lettre du secrétaire à la Défense, qui leur reproche un déficit de capacités militaires, alors qu'ils consacrent respectivement 2,12 et 2,36 % de leur PIB à leur défense !

Le 6 mars, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'UE ont établi la « Military Planning and Conduct Capability (MPCC) » au sein de l'état-major de l'UE, qui est coiffée, comme la « Civilian Planning and Conduct Capability (CPCC) », par la « Joint Support Coordination Cell ». C'est un petit pas de plus vers la création d'un quartier général européen, envisagée déjà en 2003. Le nombre de personnes chargées de la planification et de la conduite des missions et des opérations de la PSDC passera de neuf à une trentaine. Pour Javier Solana, 140 personnes sont nécessaires pour avoir une capacité de planification et de conduite significative, mais modeste, car les structures de l'OTAN comportent des milliers de fonctions.

<sup>10</sup> Dans son « Plan d'action pour la défense européenne », n° COM(2016) 950 final du 30/11/2016.

<sup>11</sup> Il comprendra 250 millions d'euros par an en 2019 et 2020 et un milliard par an sur la prochaine période financière (2021-2027), plus 500 millions d'euros par an pour la recherche scientifique et technologique, soit 10,5 milliards d'euros sur la période. Le Fond de défense comporte une action préparatoire annuelle de 90 millions € jusque 2020, pour financer la recherche, suivie par une enveloppe de 500 millions € pour 2020 et 2021. Ensuite, 5 milliards € par an seront affectés au développement de nouvelles capacités.

<sup>12</sup> Ce n'est pas la première fois que les liens transatlantiques sont mis à rude épreuve. Ce fut le cas en 1956, lors de l'expédition à Suez, puis lors du retrait de la France de la structure militaire de l'OTAN, commencée dès 1958 et terminée en 1967, lors de la guerre au Vietnam, et lors de l'invasion de l'Irak en 2003. L'opposition entre les positions américaine et française antagonistes au cours de la guerre froide a pu être résolue par la « doctrine Harmel », combinant dissuasion et détente. L'absence d'armes de destruction massive ainsi que le désastre subi en Irak ont convaincu les Américains du bien-fondé des thèses européennes.

Le 29 mars, le gouvernement britannique a notifié le Brexit. Le 29 mars 2019, le Royaume-Uni sera vraisemblablement un État tiers, assujéti aux tarifs de l'OMC. Comment en effet régler d'ici-là le sort de l'Irlande du Nord et de Gibraltar, alors qu'un accord de séparation, une prolongation du délai ou un retrait de la notification requièrent l'unanimité au CE ? Les politiques concernés investissent néanmoins beaucoup de temps et d'énergie dans cette négociation, ce qui contribue à l'immobilisme des institutions européennes ainsi qu'au déclin de l'économie britannique et de la livre sterling.

Le 8 juin, la création du Centre européen de formation aérienne tactique pour les pilotes d'avion de transport tactique, à Saragosse (Espagne), est un nouveau petit pas en avant.

Le 26 septembre, la président de la République française, Emmanuel Macron, a estimé à la Sorbonne que seule l'Europe peut assurer notre capacité à défendre nos valeurs et nos intérêts, qu'elle est le niveau approprié pour recouvrer notre pleine souveraineté dans des domaines qui ne relèvent plus du seul champ national, pour être aux dimensions des puissances américaine et chinoise. Il a comme objectif une capacité d'action autonome de l'Europe, en complément de l'OTAN, grâce à la coopération structurée permanente. Il travaille aussi à refaire de la France une grande puissance, mais en aura-t-il les moyens, vu la faible croissance de l'économie française, due à son déficit extérieur considérable ? Aujourd'hui, les armées françaises sont usées et démotivées par les trop nombreuses opérations intérieures et extérieures de la dernière décennie, eu égard à leurs ressources matérielles et humaines. Leur attractivité s'est réduite : le recrutement de 26.000 recrues était prévu en 2017, il n'y a eu que 20.000 ; l'attrition est élevée.

Le 13 novembre, les ministres européens de la Défense ont notamment notifié le lancement de la CSP par 23 États membres,<sup>13</sup> de la Revue annuelle coordonnée de défense par l'AED, du mécanisme amélioré Athena pour le financement des opérations et missions militaires et du système de financement de la construction de capacités de sécurité et de défense dans les pays tiers. Mais dès le 2 mai 2018, la Haute représentante a proposé, dans le cadre du budget européen pour la période 2021-2027, de doter le Service européen d'action extérieure d'un nouvel instrument financier, permettant d'intervenir à l'extérieur et de stabiliser les pays tiers. La facilité européenne de paix remplacerait le *Capacity Building in Support and Development*, qui sert à financer l'équipement des armées que forme l'UE, ainsi que le mécanisme *Athena* de financement des opérations militaires de l'UE : elle estime que ses tentatives de le réformer ont échoué.

Le 14 décembre, 25 États membres de l'UE ont pris des engagements « contraignants » dans les domaines des investissements, des déploiements de troupes, du développement de projets capacitaires, etc., et donné le jour à la CSP. Très inclusive, ce que voulait l'Allemagne, elle est succès politique, mais elle n'est qu'une duperie sur le plan militaire.

Le 18 juin 2018, la France et l'Allemagne ont signé une première lettre d'intention sur le système de combat aérien des années 2040. Intégrant les ressources de l'intelligence artificielle, il mettra en réseau des avions et des drones de combat. Le projet sera conduit par la France. Les études et la réalisation de démonstrateurs débiteront fin 2018, afin que les concepts puissent être

---

<sup>13</sup> Les États membres s'engagent seulement à participer à au moins un projet de coopération. Les projets sont : (1) un commandement médical européen (Allemagne), (2) une radio logicielle (France), (3) un hub logistique européen (Allemagne), (4) un réseau de structures logistiques à la périphérie de l'Union (Chypre), (5) la simplification et la standardisation des procédures de transport militaire transfrontalières (Pays-Bas), (6) la création d'un Centre d'excellence pour les missions d'entraînement de l'UE (Allemagne), (7) la création d'un Centre européen de certification de l'entraînement pour les armées européennes, (8) le soutien aux opérations (France), (9) la constitution d'un module militaire déployable pour l'assistance en cas de catastrophe (Italie), (10) la lutte contre les mines marines (Belgique), (11) un système autonome de surveillance des ports (Italie), (12) la mise à jour du système de surveillance maritime (Grèce), (13) une plateforme de partage d'informations sur la réponse aux attaques et menaces cybernétiques (Grèce), (14) la réaction rapide aux cyberattaques (Lituanie), (15) la standardisation des procédures de commandement et de contrôle des opérations de la PSDC (Espagne), (16) la prochaine génération de véhicules blindés (Italie) (17) le soutien indirect au tir (Slovaquie), (18) la constitution d'un noyau de force européenne rapidement déployable en réponse aux crises (Allemagne).

fixés en 2025. L'industrie est proactive : Dassault et Airbus avaient signé deux mois plus tôt un accord de coopération ouvert à d'autres partenaires. Une deuxième lettre d'intention a trait au système de combat terrestre, qui succédera aux chars lourds Leclercq et Léopard II et comportera une pièce d'artillerie pour le tir indirect. Le projet sera conduit par l'Allemagne et sera ouvert à d'autres États européens. Une phase de démonstration est prévue d'ici mi-2019, pour permettre la rédaction du besoin opérationnel détaillé d'ici 2024.

Le CE, au niveau des ministres des Affaires étrangères et de la Défense du 25 juin, a fait fausse route, en insistant sur le respect de la souveraineté des États membres en matière de sécurité et de défense. Malgré la récente tentative d'attentat au ricin en Allemagne, il se borne à souligner la nécessité de « *développer la stratégie de communication stratégique de l'UE* », de « *mener des travaux approfondis* », d'affecter des ressources « *pour lutter contre les menaces hybrides* », de « *collaborer étroitement avec l'OTAN* » et de renforcer l'ordre international en matière chimique. Les services qui luttent contre *Daesh* et ses chimistes sont bien mal soutenus, politiquement et matériellement...

En marge de ce Conseil, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Estonie, le Portugal et le Danemark ont signé une lettre d'intention de rejoindre l'Initiative européenne d'intervention (IEI) proposée par le président Macron à la Sorbonne. Ces pays « *militairement capables et politiquement volontaires* » envisagent de l'entraînement, des exercices, de la planification en commun. Ils disent vouloir créer une culture stratégique commune, pour se préparer à intervenir rapidement en cas de besoin, que ce soit pour des opérations de haute intensité militaire, comme Serval au Mali en 2013, ou pour des interventions humanitaires communes, à la suite de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, comme ce fut le cas dans les Antilles en 2017, après un ouragan.<sup>14</sup> L'IEI semble surtout destinée à garder un lien avec le Royaume-Uni en matière de défense, malgré le Brexit.

#### En conclusion

Si les mesures prises depuis 1986, et plus particulièrement en 2017 et 2018, pour relancer la mise en place d'une défense européenne, ont leur importance, notamment pour les industriels concernés, elles ne sont pas susceptibles de donner à l'Europe des capacités militaires substantielles à bref délai. Elles ne sont en rien comparables aux efforts accomplis en Allemagne pour construire la *Bundeswehr* à partir de 1955, ni à ceux conduits par Charles de Gaulle pour adapter ses armées aux besoins de la Guerre froide, afin de disposer d'une capacité de dissuasion autonome, garante de son autonomie stratégique. Elles ne semblent pas non plus répondre adéquatement à la dégradation de notre sécurité.

#### Un environnement de plus en plus instable

L'Europe fait partie d'un monde multipolaire de moins en moins stable. Le terrorisme islamiste continue à sévir, et la cybersécurité n'est que partiellement assurée. Les forces nationalistes, xénophobes et anti-démocratiques progressent un peu partout, le multilatéralisme et droit international régressent. Pour mieux comprendre ce contexte inquiétant, passons en revue les acteurs principaux et voyons comment ils interagissent.

---

<sup>14</sup> L'IEI n'est donc pas une force commune d'intervention, qui serait d'ailleurs superflue. L'Europe dispose de la brigade franco-allemande depuis 1989 ; elle est, pour la première fois, déployée, au Mali. L'UE a créé en 2005 les groupements tactiques ou EU Battle groups ; ils n'ont jamais été envoyés en opération. Le traité franco-britannique de Lancaster House de 2010 a créé une Combined Joint Expeditionary Force qui n'a pas encore été en opération. Le Framework Nation Concept proposé par l'Allemagne en 2014 a été mis en place au sein de l'OTAN, mais il reste un concept. Les accords de Lancaster House de 2015 et de 2017 entre les Britanniques, les Baltes, les Scandinaves et les Néerlandais ont établi une Joint Expeditionary Force déclarée opérationnelle le 28 juin 2018. Et enfin, dans le cadre de la CSP se développe une European Union Force - Crisis Response Operation Core. Toutes ces initiatives ne donnent pas l'image d'une grande cohérence, ni entre-elles, ni avec le Service européen d'action extérieure. Elles accroissent l'inefficacité en dispersant les efforts.

## Les USA

M. Trump se comporte sur la scène internationale comme dans ses affaires immobilières : il se rend imprévisible et il intimide ses interlocuteurs, il ment, il n'honore pas les accords conclus et veut contraindre ses interlocuteurs à céder. Il viole le droit international. Après un an et demi de mandat, il est trop tôt pour jauger ses résultats, mais nous aurons une idée de ce qu'en pensent ses électeurs après les élections de mi-mandat, en novembre 2018.

Les USA dominent la scène internationale depuis 1945, grâce notamment à la maîtrise des mers et des cieux, puis de l'espace après avoir gagné la course à la lune contre l'URSS, et à une économie très performante, mais qui présente divers déséquilibres macroéconomiques structurels.

La Banque Centrale ou Federal Reserve mène une politique monétaire qui contient l'inflation tout en favorisant le plein emploi. Après la crise de 2007 et 2008, elle a fait passer son bilan de 870 milliards de dollars en 2007 à 4.500 en 2015. En 2013, 87 % des transactions internationales se faisaient en dollar, qui constitue 60% des réserves mondiales de change. 89 États y ont adossé leur monnaie. Il sert à la cotation de l'ensemble des matières premières.

Le rôle prééminent du dollar a été contesté dans les années 1960 par le président de Gaulle, et par les marchés dans les années 1970, ce qui a obligé le président Nixon à le détacher du cours de l'or, puis à laisser flotter les monnaies. Le déficit commercial américain est aussi très important. Rien qu'envers la Chine, il s'élevait à 367 milliards en 2015. La dette publique représentait alors 104 % du PIB américain. La dette privée des ménages et des entreprises, c'était 226 % du PIB dont 80 % pour les ménages, y compris 1.200 milliards pour les seuls étudiants. La soutenabilité de ces dettes repose certes sur un PIB par habitant élevé, mais aussi sur le rôle de réserve internationale du dollar.

En 2015, le pourcent d'Américains le plus aisé possédait 20 % du total des revenus et 42 % du patrimoine. Depuis 2009, les 90 % des moins riches se sont appauvris tandis que le pourcent le plus riche s'est approprié 95 % de la croissance. Un Américain sur 7 vivait sous le seuil de pauvreté dont 1 enfant sur 5. 40 % des pauvres avaient un emploi. La flexibilisation du marché du travail en est en partie la cause : les syndicats sont de moins en moins aptes à défendre leurs affiliés, qui sont donc de moins en moins nombreux.

Les nouvelles technologies ont fait le reste : elles offrent soit des emplois très qualifiés et bien rémunérés, soit des emplois peu qualifiés et mal payés. Elles découlent d'une collaboration entre les universités, l'industrie et les pouvoirs publics et de dépenses de recherche et de développement en constante augmentation depuis 1950, notamment via le département de la Défense. En outre, la propriété intellectuelle est fortement protégée aux USA. Résultat, l'économie de la connaissance représente une part croissante de l'économie américaine, qui est basée sur le secteur des services, même si l'agriculture américaine reste la première productrice et exportatrice du monde.

La fracturation hydraulique et le forage horizontal ont permis d'exploiter de nouvelles ressources pétrolières. Les producteurs américains ont ainsi mieux résisté à la chute du prix mondial du pétrole que bien d'autres secteurs industriels : l'industrie ne représente plus que 20 % de la valeur ajoutée.

La redistribution des revenus pourrait corriger les inégalités économiques, mais au sein de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), seul le Chili est plus inégalitaire que les USA. Le système fiscal américain est complexe et les contribuables qui peuvent se payer un conseiller payent nettement moins d'impôts que ceux qui ne le peuvent pas. L'OCDE estime que la hausse des inégalités entre 1994 et 2014 aurait fait perdre 8,5 % du PIB américain. Les inégalités freinent la consommation, limitent les possibilités de s'éduquer et de se former, favorisent l'endettement et réduisent l'accès au système de santé, ce qui pénalise la force



de travail. Le système scolaire n'assure pas de rôle d'ascenseur social. La mobilité sociale aux USA est une des plus réduite de l'OCDE. Le « rêve américain » est périmé : un jeune entrant sur le marché du travail a très peu de chance d'obtenir un revenu plus élevé que celui de ses parents. C'est pourquoi le protectionnisme a fait en partie le succès de Donald Trump à l'élection présidentielle.

Sur le plan extérieur, M. Trump recommence la course aux armements, classiques et nucléaires. Il menace aussi bien la Russie, la Chine, la Turquie, l'Iran ou la Corée du Nord que l'UE, tout en se déclarant prêt au dialogue, mais celui-ci n'est en fait que le jeu du rapport de forces. Il impose comme ses prédécesseurs l'application extraterritoriale de la législation américaine, ce qui est positif dans le cadre d'objectifs communs, comme la lutte contre la corruption, mais vassalise ses alliés lorsqu'il s'agit de cibler certains États, comme l'Iran ou la Corée du Nord.

A la veille de rencontrer M. Poutine à Helsinki, le 16 juillet 2018, M. Trump a qualifié l'UE d'ennemie. Il s'en est pris à Theresa May et à Angela Merkel via Twitter. Mais est-ce vraiment grave ? Au cours de la rencontre avec M. Poutine, il a étalé l'inconsistance de sa stratégie, alors que depuis 2011 et sa conférence de Munich, nous connaissons parfaitement celle de M. Poutine, car celui-ci l'applique avec méthode et détermination. La Russie et la Chine n'ont plus besoin de nous convaincre que les USA ne sont plus des alliés fiables, M. Trump s'en charge.

Le partage des risques et des charges de défense n'est pas la seule cause de tensions avec les USA : la détérioration des relations commerciales transatlantiques pourrait conduire à une crise boursière, puis perturber les systèmes de production, qui sont intégrés à l'échelle mondiale, et plonger le monde dans la récession, qui serait de l'ordre de 3 à 4 % en Europe.<sup>15</sup> Or, l'Union bancaire n'est pas achevée, la gouvernance de la zone euro est encore plus intergouvernementale et moins démocratique que celle de l'UE. Heureusement, notre euro est en de bonnes mains, celles de la Banque centrale européenne, notre unique institution fédérale !

Le protectorat américain nous a donné 70 années de paix. Il nous bénéficie aussi économiquement : depuis la fin de la Guerre froide, l'Europe a pu réduire son effort de défense de 3 à 1 % du produit intérieur brut (PIB), soit un tiers environ de la dépense de défense actuelle des USA.

Mais il a aussi un coût.

Le statut tout à fait privilégié du dollar dans le système monétaire international est un autre coût, difficile à évaluer. L'ancien secrétaire au Trésor américain, John Connally, disait en 1971 : « Le dollar est notre monnaie, mais c'est votre problème ». C'est perceptible par nos importateurs et nos exportateurs. Airbus paie ses travailleurs en euros, mais vend ses avions en dollars. À court terme, son bénéfice dépend plus du taux de change que de ses gains de productivité.

Donald Trump a vu Kim Jong Un le 12 juin 2018 à Singapour. Les alliés, sollicités pour aller se battre en Corée de 1950 à 1953, n'ont pas voix au chapitre.

La cote de popularité de Donald Trump est remontée à 44 % en août 2018, cinq points de plus qu'en avril, notamment parce qu'il a doublé la croissance de l'économie américaine, et réalisé un quasi-plein emploi, ce qu'il veut conforter en renégociant des accords commerciaux qu'il qualifie d'injustes.

Pour forcer l'Europe à ouvrir plus largement son marché, les USA frappent, depuis le 1<sup>er</sup> juin, de droits de douane de 25% les importations d'acier et de 10 % celles d'aluminium venant d'Europe. Ils menacent de le faire pour les voitures. L'UE pourrait acheter plus de gaz naturel liquéfié aux Américains et abaisser les droits de douane sur les voitures américaines (10 % contre 2,5 % sur les voitures européennes aux USA) contre un meilleur accès des entreprises

---

<sup>15</sup> Le Fonds monétaire international a abaissé, le 5 juillet, à 2,2 %, sa prévision de croissance économique pour l'Allemagne en 2018, contre 2,5 % prévus auparavant, compte tenu du protectionnisme croissant et des conséquences prévisibles du Brexit.

européennes aux marchés publics des USA. C'est sans compter sur le fait que, sans considération pour les autres États membres de l'UE, Angela Merkel tente de préserver son industrie automobile qui, en 2017, a vendu 1,3 million de véhicules aux USA, soit 10% de sa production, pour 29,4 milliards d'euros. Elle propose d'augmenter les importations de gaz naturel et de pétrole américains, d'élargir les échanges de produits industriels et de réformer l'OMC. Ce serait une victoire pour les USA.

M. Trump remet en question l'ordre international dont les USA furent les principaux concepteurs, au cours de la Seconde Guerre mondiale, et les plus fermes garants jusqu'à la présidence de Barack Obama. Au même moment, au siège de l'OTAN, le secrétaire américain à la Défense Jim Mattis plaide pour le renforcement des capacités de dissuasion et de défense, et se félicite de voir l'UE entrer en action pour améliorer la mobilité des forces de l'OTAN en Europe, face à une Russie inquiétante. Peu après, le 9 juin 2018, Trump a déclaré qu'il faudrait réintégrer la Russie dans le G8. Il perd de vue que la Russie a été exclue du G8 après son annexion de la Crimée en 2014. Les pays qui ont subi le joug soviétique n'apprécient guère ce changement de cap...

Nous sommes redevables à ces Américains qui ont ramené la paix et la démocratie en Europe, mais cette reconnaissance n'implique pas que nous devions nous soumettre à Donald Trump et à ceux de ses compatriotes qui sont adversaires d'une Europe maîtresse de son destin. Les Américains se partagent en effet entre un courant réaliste et un autre hégémoniste.

Le courant réaliste sait que les USA n'ont pas les moyens d'être hégémoniques et il cherche à créer un monde multipolaire autour d'un Occident soudé. Après le retour au pouvoir de Charles de Gaulle et la mise en place des institutions européennes en 1958, ils ont négocié le *Kennedy Round* avec leurs alliés. Les valeurs communes à l'Occident, des intérêts convergents et le respect du droit international ont souvent convaincu les alliés d'agir de concert.

Mais il existe aussi aux USA un courant hégémoniste, qui croit à la prédestination des USA à être la nouvelle Jérusalem ou la nouvelle Rome. Il veut imposer un système international dominé par les USA et le dollar, ainsi qu'une « culture » américaine au monde entier. Cependant, dès les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, il a dû vivre avec le bloc soviétique et un nombre croissant de pays non alignés. Les hégémonistes ont humilié certains de leurs alliés lors de la crise de Suez en 1956 et lors de l'invasion de l'Irak en 2003. Celle-ci a sapé le leadership américain au moment où il était le plus nécessaire, face aux terroristes islamistes.

Mettre fin à la dépendance de l'Europe vis-à-vis des USA n'implique nullement de rompre avec eux, car nous aurons encore longtemps besoin de soutien en matière de systèmes « C4ISR » (commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance), de logistique, en particulier de transport stratégique naval et aérien, y compris le ravitaillement en l'air. C'est négociable : à Washington, les réalistes savent que les États-Unis d'Europe (EUE) présenteraient objectivement l'avantage de leur permettre de se concentrer sur les régions du monde qui sont d'importance la plus stratégique pour les USA.

Certes, le PIB des USA n'est pas plus élevé que celui de l'UE, mais la part qu'ils affectent aux budgets de sécurité et de défense est gigantesque. Bien que l'efficacité de ces dépenses soit parfois médiocre, mais moins qu'en Europe, les capacités militaires américaines confèrent aux USA une possibilité d'agir incomparable, mais celle-ci n'est qu'une des sources de la puissance globale, et cette dernière n'est qu'une des sources de l'influence, du *soft power*.

Celui-ci, qui peut s'exprimer par la consommation de Coca-Cola ou d'aliments génétiquement modifiés, le port des blue-jeans et l'addiction aux séries télévisées et aux films américains, voire à *Pornhub*, n'impliquent pas le soutien des opinions publiques des autres pays à la politique étrangère américaine, ni même à l'*American way of life* : le fast-food, les mutations génétiques, l'appauvrissement culturel et la pornographie suscitent un peu partout une forte opposition. Par

contre, la démocratie américaine et sa tolérance envers les diverses opinions sont généralement respectées.

## L'OTAN

L'OTAN est déséquilibrée depuis sa création, car le partage du pouvoir, des risques et des charges budgétaire et humaines en son sein est inégal. Il n'y a pas de partage du pouvoir : tout se décide à Washington, depuis 1949. Mais, depuis le début des années 1990, les Américains n'ont plus eu envie de risquer leur vie pour remettre de l'ordre dans les zones d'instabilité apparues en Europe. C'est contre leur gré qu'ils sont intervenus en ex-Yougoslavie. Depuis le 11 septembre 2001, ils se sont concentrés sur l'Asie, le Pacifique, l'Océan indien, le Moyen-Orient, le Levant. Ils considèrent, en témoigne le refus du Congrès d'intervenir en Libye en 2011, que c'est à l'Europe de gérer les crises et l'insécurité en Méditerranée, en Afrique du Nord, au Sahel, en Afrique centrale. Ils ne posent plus de limites à l'action de l'UE, comme le faisait Madeleine Albright, la secrétaire d'État (1997-2001) de Bill Clinton.<sup>16</sup>

Pour Jolyon Howorth, l'Europe doit saisir cette opportunité ou opter pour une dépendance synonyme de décadence. Malheureusement, l'UE n'a pris que quelques initiatives marginales depuis 2016, qui indiquent qu'elle n'est pas prête à assumer ses responsabilités, à sécuriser ses frontières et à stabiliser son voisinage, bien que certains de ses principaux dirigeants se fixent pour objectif une « autonomie stratégique ». Celle-ci impliquerait un Pacte atlantique équilibré, avec deux piliers, nord-américain et européen, en laissant de côté pour l'instant les cas plus compliqués du Royaume-Uni d'après le Brexit, et de la Turquie.<sup>17</sup> Mais M. Howorth se trompe ! L'UE ne sait ni ne peut constituer ce pilier européen. Elle ne le sait pas, car elle n'est pas un État ! Elle ne le peut pas, parce que le TUE le lui interdit !

Après 70 années d'efforts, l'OTAN n'a pas encore standardisé les équipements, les formalités administratives et les chaînes logistiques des Alliés. Elle crée deux commandements,<sup>18</sup> l'un chargé des problèmes de mobilité et de logistique pour accroître la capacité de réaction, l'autre assurant la sécurité, la communication et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement entre l'Europe et les USA, pour contrer l'activité maritime russe, ainsi que l'intégration des capacités de cybersécurité au sein de l'Alliance.

M. Trump, peu avant le Conseil atlantique des 11 et 12 juillet 2018, a critiqué la construction d'un nouveau pipeline vers la Russie, qui rendra l'Europe dépendante du gaz russe. Il a rappelé que les USA affectent 4% de leur PIB à la défense et que l'Europe en est loin. Les Européens n'ont pas objecté, comme le fait Stephen M. Walt, qu'ils dépensent beaucoup plus pour la défense que la Russie, et que ce sont les budgets de défense des USA qui sont excessifs. Ce professeur de relations internationales à Harvard estime que nos dépenses sont très inefficaces, faute d'unité de commandement et de décision politique. Si l'Europe dépensait deux fois plus, dit-il, cela n'augmenterait guère sa sécurité, mais bien le gaspillage. Pour lui, il vaut mieux sécuriser les frontières des États membres exposés aux flux migratoires qu'acheter des avions de combat furtifs, des navires de guerre ou des pièces d'artillerie.<sup>19</sup>

Le Conseil atlantique a pu se mettre d'accord notamment sur le fait que la Russie a violé les valeurs, les principes et les engagements sur lesquels repose la relation OTAN-Russie et sur le fait que le missile de croisière russe 9M729 *Novator* ne semble pas respecter le Traité sur les

<sup>16</sup> Elle ne voulait pas de découplage entre les missions de l'OTAN et de la PESD, pas de duplication entre les moyens de l'OTAN et de l'UE et pas de discrimination entre les États européens, qu'ils soient ou non membres de l'UE. Par contre, elle s'est réjouie de la prise de Kaboul par les Talibans en 1996.

<sup>17</sup> Voir Jolyon Howorth, "EU-NATO Cooperation: the road to 'strategic autonomy'?", Keynote Speech delivered to the *Conference on The Future of EU-NATO Relations*, Paris, École militaire, 2 July 2018.

<sup>18</sup> Elle comptait 33 commandements et 23.000 fonctions dans les années 1980, respectivement 7 et 6.800 en 2017.

<sup>19</sup> Voir Stephen M. Walt, « NATO Isn't What You Think It Is » in *Foreign Policy*, <https://foreignpolicy.com/2018/07/26/nato-isnt-what-you-think-it-is/>, 26/7/2018.

forces nucléaires à portée intermédiaire de 1987, sa portée semblant supérieure à 500 km. Le Conseil atlantique a donc réitéré la justification de sa capacité nucléaire et de sa défense antimissile balistique, mais celle-ci ne dispose toujours pas d'un système de commandement et de contrôle. Celui-ci sera de toute façon inopérant contre les engins hypersoniques russes et chinois.

Le Conseil atlantique a officialisé l'alignement de l'Alliance sur l'objectif politique américain de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne et sur son hostilité à l'Iran, à cause de ses missiles balistiques et son activisme au Levant. Il s'est fixé pour objectif, en matière de mobilité militaire dans les milieux terrestre, aérien et maritime, un délai de franchissement des frontières réduit à cinq jours, en synergie avec l'UE, pour la fin 2019, si possible, et au plus tard en 2024, soit 75 ans après la création de l'OTAN.

Le Conseil atlantique a approuvé la force d'intervention 4X30<sup>20</sup> qui doit être opérationnelle en 2020, et la mise en place de deux nouveaux quartiers généraux (QG). L'un sera à aux USA, pour sécuriser les liaisons transatlantiques, l'autre en Allemagne, pour gérer la logistique. En outre, un centre opérationnel pour la cybersécurité sera activé au sein du *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* à Mons.

En marge du Conseil atlantique, les ministres de la Défense de la Lettonie, de l'Estonie, du Danemark, de la Lituanie, du Royaume-Uni et du Canada ont signé la lettre d'intention créant un QG multinational de division Nord. Il coiffera des unités déployées au titre de la « présence avancée » dans les États baltes. Il sera intégré dans la structure de commandement de l'OTAN. C'est plus un signal politique qu'un outil militaire : un QG de division peut encadrer de 10.000 à 30.000 soldats, ici il va commander 2.000 hommes...

Il ne faudrait pas conclure de ceci que l'Alliance atlantique se porte au mieux, notamment parce qu'un allié de longue date pose problème.

### La Turquie

Depuis la guerre de Corée, la Turquie était un pilier de l'OTAN, jusqu'à ce que le positionnement d'Ankara évolue considérablement, tant en politique interne que dans ses relations internationales. Fin juillet, le pasteur américain Andrew Brunson a été placé en résidence surveillée. Accusé de terrorisme et d'espionnage, il risque 35 ans de prison. En représailles, les USA ont imposé des sanctions à des ministres turcs et annoncé un doublement des droits de douane sur l'acier et l'aluminium turcs, qui passent à 50% pour l'acier et à 20% pour l'aluminium. En riposte, M. Erdogan a fortement augmenté les droits de douanes sur les produits américains et instauré le boycott de l'iPhone. Suite aux problèmes structurels de l'économie turque, dont une inflation élevée, la livre a subi une perte de confiance qui est exacerbée par ces tensions politiques. Son cours a chuté depuis début 2018. Sachant que la dette turque est à 40% libellée en devises, les emprunteurs turcs risquent un défaut de paiement. La Banque centrale européenne s'est inquiétée le 10 août dernier de l'exposition des banques allemandes, espagnoles, italiennes et françaises : elles ont prêté 135 milliards d'euros à la Turquie, et l'Union bancaire européenne reste fragile. La Turquie s'est fortement rapprochée de la Russie, jusqu'à lui acheter les redoutables missiles antiaériens S-400, ce qui a conduit Washington à suspendre la livraison des avions F-35 aux Turcs, mais la Russie lui a signifié son appui à Bachar al Assad pour la reprise du contrôle de la province d'Idlib.

---

<sup>20</sup> Elle devrait permettre à l'Otan de déployer 30 escadrilles, 30 navires de guerre et 30 bataillons de combat et ce, dans un délai maximum de 30 jours.

## L'Iran

En 2017, plus de 6 millions de touristes étrangers ont visité l'Iran, pour ses paysages exceptionnels, ses monuments antiques, dont 22 sont classés par l'Unesco, mais aussi ses stations de ski. Son objectif d'attirer 20 millions de visiteurs par an d'ici 2025, et 25 milliards de dollars de recettes, est compromis.

Encouragé par l'Arabie Saoudite et Israël, M. Trump cherche à étouffer économiquement l'Iran. Son secrétaire d'État, Mike Pompeo, a exigé la fin du soutien iranien à la Syrie, aux Houthis au Yémen et au Hezbollah au Liban, ainsi que l'arrêt de la production de missiles à longue portée et de l'enrichissement d'uranium pourtant autorisé par le *Joint Comprehensive Plan of Action*. M. Pompeo a requis l'accès à une série d'installations pour des inspections inopinées. Il a incité les Iraniens à changer de leaders, ce qui ne peut mener qu'à une confrontation ou à une improbable capitulation sans condition. Il a invité le président Rouhani et le ministre des Affaires étrangères Zarif à quitter le pouvoir, alors que ce sont deux modérés. Pour quel résultat ? Les entreprises européennes, dont Airbus et les firmes automobiles, sont pénalisées, tandis que la Russie et la Chine développent leurs activités en Iran. Les banques chinoises, protégées par leur banque centrale, n'hésitent pas à appuyer les investisseurs en Iran, qui restaurent les « routes de la soie » en électrifiant la voie Téhéran-Machhad, au nord-est de l'Iran, en finançant la liaison de Bouchehr, sur le golfe Persique, à Chiraz, au sud-ouest, ou en rachetant à Total le champ gazier de South Pars 11, dans le golfe Persique.

Faute d'être protégées par nos « responsables » politiques, les entreprises européennes se retirent d'Iran pour éviter les sanctions extraterritoriales américaines et la fin de leurs relations d'affaires avec les USA. En première ligne, SWIFT, qui gère depuis La Hulpe, au sud-est de Bruxelles, les transactions financières mondiales. Les banques occidentales refusent de financer les projets en Iran. L'armateur danois Maersk Tankers a cessé de desservir l'Iran. 10.000 entreprises allemandes, qui sont en relation commerciale avec l'Iran, dont Siemens, les constructeurs automobiles et les 120 sociétés qui y disposent d'un siège et y emploient du personnel, ont fait de même, alors que, depuis l'accord de 2015, Daimler et Volkswagen avaient augmenté leurs ventes de 42 %. Le groupe français PSA a suivi, alors qu'il a vendu en 2017 aux Iraniens un demi-million de voitures, soit 15% de ses ventes mondiales. Air France et British Airways ont interrompu leur liaison aérienne avec Téhéran.

## La République populaire de Chine

Pour comprendre le « grand renouveau de la nation chinoise » de Xi Jinping, il faut se souvenir que, de 1985 à 2002, il a exercé les fonctions de secrétaire du parti, de commissaire politique au sein de l'armée et de gouverneur à Fuzhou, la capitale du Fujian, province située face à Taïwan. C'est près de là, à Mawei, sur l'estuaire de la rivière Min, qu'en 1866, après les guerres de l'opium, la Chine a construit son arsenal et son académie navale. La marine française les a détruits en 1884, avec la flotte chinoise du Sud, en représailles au soutien chinois aux Indochinois. A Mawei, un musée et un temple commémorent les marins tués par la France. Cent cinquante ans plus tard, la marine chinoise a pris sa revanche : elle est devenue la deuxième du monde, notamment pour les porte-avions.

La République populaire de Chine (RPC) dispose de sous-marins équipés de missiles balistiques nucléaires, de missiles hypersoniques permettant d'échapper aux défenses occidentales et de missiles de croisière antinavires sophistiqués. La marine chinoise est la plus nombreuse en Asie depuis 2015 et son armée de l'air occupe la première place en Asie et la troisième au niveau mondial. Ses progrès dans les avions de combats sont remarquables. Ils reposent sur la copie de modèles étrangers, mais aussi sur la recherche et le développement national. L'avantage technologique de l'Occident fasse à la RPC s'érode dans le domaine des munitions à guidage de précision, des équipements furtifs dans le domaine spatial et dans le domaine cyber.

La Chine semble, mieux que les USA et que l'UE, pouvoir combiner ses forces économiques, commerciales, culturelles, scientifiques, technologiques, militaires et diplomatiques.

Le rapprochement entre la RPC et les USA remonte aux années 1970. Néanmoins, les USA ont maintenu leur alliance avec Taiwan. Aujourd'hui, la RPC constitue pour les USA un adversaire coriace : elle n'a qu'un chef, une population nombreuse et une économie robuste. Elle tente de concurrencer le dollar au moins dans la zone asiatique. Elle disposait de 3.210 milliards de dollars en réserve de change en juin 2016. Les augmentations des droits de douane américains ne mettront pas fin au déséquilibre commercial avec la RPC : en 2017, elle a exporté pour 505 milliards \$ vers les USA et importé pour 130 milliards \$, car ils entraînent une dépréciation du yuan : les marchés n'aiment pas les guerres commerciales.

L'équilibre des forces militaires est perturbé par le fait que les Américains doivent disposer de forces dans le monde entier, tandis que la RPC se concentre sur l'est de l'Asie. En cas de confrontation, les lignes de communications chinoises seraient infiniment plus courtes et faciles à protéger que celles des USA. La RPC ne doit donc pas égaler les USA en terme de capacité pour dominer sa périphérie : elle peut rendre difficile l'accès des USA à des zones contestées, malgré la capacité de frappe des USA.

Les dirigeants chinois veulent être au tout premier rang mondial, sur les plans économique, stratégique et idéologique. Ils rendent une place prépondérante à l'idéologie socialiste, alternative au modèle occidental. Le dogme occidental selon lequel la libéralisation économique entraîne l'ouverture politique est contredit. L'amélioration du niveau de vie de la classe moyenne chinoise n'entraîne pas une forte revendication de liberté. Elle peut user des médias sociaux, à condition que ce ne soit pas dans un but politique. Elle peut voyager à l'étranger et n'y reste pas. La liberté de penser existe, en dehors du domaine politique. La RPC est innovante, même si elle poursuit les transferts de technologie, la copie de produits occidentaux et l'espionnage industriel.

La Chine promeut une coopération Sud-Sud, entre pays anciennement colonisés, et considère la Russie comme un partenaire utile pour y parvenir. Avec les nouvelles routes de la soie, la Chine veut contrôler les ports, les aéroports, les gazoducs, les câbles sous-marins, et donc les flux de marchandises, de personnes, de données, pour promouvoir un modèle de développement économique et de gouvernance alternatif à celui promu jusqu'ici par les USA et l'UE. Mais les « routes de la soie » sont aussi une menace. Le 11 avril dernier, le Fonds monétaire international a averti que les investissements imposés par Pékin à ses États partenaires, dans le Pacifique, l'océan Indien, l'Afrique et même les Balkans risque de les conduire au surendettement et à la dépendance. Déjà, seize pays d'Europe centrale et balkanique se concertent annuellement avec la RPC. Il s'agit de museler la Commissaire européenne chargée du respect de la concurrence et d'éviter que l'UE ne se dote d'une législation protégeant ses intérêts stratégiques ou que l'on ne dénonce les atteintes chinoises au droit de la mer, au droit international ou au droit des gens, notamment envers les Tibétains et les Ouïghours.

Ses nouvelles capacités économiques et militaires enhardissent la RPC. Elle revendique le contrôle de territoires en mer de Chine du Sud et elle y construit des îles, pour étendre ses eaux territoriales et sa zone économique exclusive d'environ 3,5 millions de km<sup>2</sup>, soit plus que la Méditerranée. En 2016, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye avait jugé que la RPC n'a pas de droits sur la majorité de cette zone et que ces constructions sont illégales, mais Pékin a rejeté l'arbitrage : elle s'appuie sur une interprétation minoritaire de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour étendre sa zone économique de 200 milles marins au-delà des côtes chinoises, réelles ou revendiquées. Cela l'oppose à Taiwan, au Vietnam, aux Philippines, à la Malaisie, à Brunei, au Japon et à la Corée du Sud, mais aussi aux USA, ce qui a causé plusieurs accrochages entre des navires américains et chinois, ainsi qu'avec l'UE, qui se veulent les garants de la liberté de navigation.

## La Russie

Les années 1990/2000 ont permis la coopération de la Russie avec les USA puis entre l'OTAN et la Russie, notamment au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, bien que dans les années 1990, la Russie avait plusieurs fois enfreint le droit international et violé des frontières. Les conflits d'alors ont été si bien gelés qu'ils le sont toujours, ce qui ne les empêche pas de se reproduire.

En 2003, l'invasion de l'Irak par les USA, le déploiement de systèmes antimissiles en Europe, l'appui américain aux mouvements contestataires en Géorgie, puis en 2004 en Ukraine et en 2005 au Kirghizstan ont été perçus comme une menace par la Russie, pour la stabilité de son voisinage et pour la pérennité de son régime politique. La tentative de rapprocher la Géorgie et l'Ukraine de l'Otan en 2008 a provoqué l'annexion de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud par la Russie. En 2014, l'invasion de la Crimée, qui constitue comme Kaliningrad une base militaire procurant à la Russie des moyens de pression politique sur son voisinage, puis la déstabilisation du Donbass, ont constitué une nouvelle escalade contre l'Ukraine après son passage dans le camp occidental.

L'Armée rouge, fortement affaiblie par l'effondrement de l'URSS, fut à la peine pour vaincre la Géorgie en 2008, mais en 10 ans, M. Poutine a su la redresser et retrouver ainsi sa place de grande puissance. La part de la défense dans le budget russe est passée de 12,6 % en 2010 à 20,1 % en 2014 au bénéfice des forces nucléaires, des missiles à usage conventionnel, des véhicules de combat, des avions de combat, de la défense anti-aérienne, des navires de guerre et des sous-marins.

La Russie a divisé par dix le nombre de ses réservistes, démantelé les unités sous-équipées, réorganisé la structure des commandements, amélioré la coordination des trois armées ainsi qu'entre l'armée et les institutions civiles. Elle a réformé l'entraînement des troupes, réintroduit des exercices surprises pour tester leur préparation. Elle a augmenté le nombre de militaires professionnels en mettant l'accent sur les troupes aéroportées et les forces spéciales.

Bien que la Russie souffre encore de l'insuffisance de certains secteurs son industrie et de ses problèmes de corruption, elle est progressivement dotée de systèmes très performants comme les sous-marins *Boreï* lanceurs de missiles *Iskander-M* et *Kalibr*, de missiles de défense côtière *Bastion*, de missiles de défense antiaérienne S-400, qui équiperont déjà 16 régiments. L'aviation recevrait 200 avions par an. La Russie aurait lancé 55 satellites militaires et 60 navires en 5 ans, rénové ou produit 3.000 véhicules blindés et 1.800 aéronefs sans pilotes, mis en œuvre de nouveaux systèmes de commandement et de contrôle ou de guerre électronique.

L'armée rouge, à partir de septembre 2015, a réussi à projeter des moyens importants en Syrie. Elle annonce que 63.012 militaires russes sont intervenus, dont 434 généraux, que l'aviation russe a effectué 39.000 sorties, que 189 bâtiments navals ont été engagés, que 231 types d'armes ou d'équipements de défense ont été testés au combat. Il est indéniable que l'intervention a conforté la position de la Russie dans la région, et que la part de son territoire contrôlée par le gouvernement Syrien est passée de 10 % environ en 2015 à plus de 75 % fin 2018. Celui-ci a toutefois aussi bénéficié des attaques de la coalition occidentale contre *Daesh*.

L'armée rouge a impressionné les observateurs lors des manœuvres Zapad de septembre 2017, à proximité des États baltes. Ils l'ont jugée de plus en plus apte au combat terrestre.

Du 11 au 15 septembre 2018, les manœuvres *Vostok* (Est) 2018 ont mobilisé selon les Russes 297.000 militaires, 1.000 avions, hélicoptères et drones, 36.000 chars, véhicules blindés et pièces d'artillerie, ainsi que 80 navires. L'armée populaire de Chine y a participé avec 3.200 soldats, 30 avions et hélicoptères, de même que la Mongolie. Il ne s'agit pas que de mettre en condition les unités russes, et de célébrer l'alliance sino-russe : le ministère de la défense russe a convié 180 médias étrangers et 91 observateurs de 57 pays, tant pour leur vendre des systèmes d'armes que

pour les impressionner par ses capacités militaires. Celles-ci ne sont toutefois pas représentatives de la puissance russe : avec un PIB de 1.300 milliards €, la Russie est très en deçà des USA et de l'UE, et même de la Chine. Le budget de l'armée chinoise est de 228,2 milliards \$, celui des forces russes de 55,3 milliards \$. Moscou a aussi déployé 25 navires, dont un croiseur lance-missiles, des frégates et des bateaux logistiques, ainsi que 34 aéronefs en Méditerranée, du 1<sup>er</sup> au 8 septembre, en plus des deux sous-marins équipés de missiles de croisière et de la dizaine de bâtiments qu'abrite la base de Tartous, en Syrie.

L'équilibre des forces classiques reste difficile à établir. Les USA ont 10 porte-avions et la Russie en a 1. Par contre, la Russie est mieux préparée à la guerre hybride mêlant l'action politique et économique, des informations, forces spéciales, auxiliaires locaux et emploie des troupes classiques. Forte de ses capacités militaires et de son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie persiste à violer le droit international, les accords de Minsk et les frontières internationalement reconnues.

### La cybercriminalité

Les cybercriminels, motivés par la cupidité et les cyberterroristes qui le sont par une idéologie, réussissent à piller ou à détruire de l'information, à diffuser de la propagande et de la désinformation, à radicaliser des esprits faibles, à récolter des fonds... Prendront-ils un jour le contrôle d'une centrale nucléaire, d'un barrage, d'un centre de contrôle aérien, d'un hôpital ? L'Europe reste vulnérable à leurs attaques, qui ne cessent de s'aggraver, faute de disposer de capacités fédérales de cybersécurité : les États membres de l'UE ou de l'OTAN sont incapables de se doter de moyens équivalents à ceux des USA.

### Le terrorisme islamiste

Les coups portés à *Daesh* au Levant l'ont affaibli mais non détruit. La situation au Sahel est assez semblable. Après avoir plongé dans la clandestinité, *Daesh* a ordonné à ses cellules dormantes en Occident une nouvelle campagne terroriste. Les cibles prioritaires sont les USA, la Russie, la France, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie, l'Italie et la Belgique. Les cellules dormantes sont renforcées par les anciens combattants de Syrie et d'Irak rentrés en Europe, et par de nouveaux radicalisés. Rien qu'en Grande-Bretagne, le service de renseignement responsable de la sécurité intérieure en a identifié 20.000 ! Il a constaté que 3.000 personnes ont un comportement préoccupant et que 500 sont à surveiller étroitement. En l'absence d'un *Federal Bureau of Investigation* <sup>21</sup> européen, les citoyens des petits États membres de l'UE, démunis de capacités de renseignement équivalentes, courent plus de risques d'attentats que les Américains.

Même si des progrès notables ont été accomplis, sous la pression des attentats, et grâce à l'action du coordinateur de la lutte antiterroriste de l'UE, Gilles de Kerchove, ils peinent toujours à échanger des informations ou à coopérer efficacement. Le centre d'analyse du renseignement du Service européen d'Action extérieure ne dispose pas encore, et de loin, des moyens requis. C'est pourquoi M. de Kerchove envisage, à long terme, une agence de renseignement européenne, ce qui suppose un État fédéral européen.

La législation européenne sur la sécurité intérieure a pu être rapidement revue, car elle est devenue, par le traité de Lisbonne une compétence partagée entre l'UE et ses États membres, ce qui permet d'appliquer la méthode communautaire. Ainsi, les règlements des agences Frontex, Europol, Eurojust et eu-Lisa, <sup>22</sup> ont vu renforcer leur pouvoir, leurs compétences, leurs moyens.

Des lacunes subsistent, néanmoins. Le procureur européen, qui se met enfin en place, grâce à une coopération renforcée, est chargé de la protection des intérêts financiers, mais n'est toujours pas

<sup>21</sup> Le *Federal Bureau of Investigation* (FBI-Bureau fédéral d'enquête) américain est à la fois un service fédéral de police judiciaire et un service de renseignement intérieur.

<sup>22</sup> L'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice.



compétent pour le terrorisme, alors que le TUE le permet. Europol ne peut pas, de manière autonome, déclencher une enquête et arrêter des suspects. Cela méconnaît le principe de subsidiarité, qui impose d'affecter les services les plus efficaces aux crimes les plus odieux ou les plus complexes.

L'étude du *Coût de la non Europe dans la lutte contre le terrorisme* du service de recherche du Parlement européen, présentée en commission des Libertés publiques du Parlement européen, le 30 août 2018, met en évidence à la fois la faiblesse des moyens engagés sur le budget de l'UE (6 milliards depuis 2017 contre 8,7 milliards par an pour les États membres), le peu d'efficacité et les manquements aux droits fondamentaux.

Les victimes et leurs familles, la population en général sont affectées par le terrorisme, en termes de santé, de bien-être et de confiance entre les communautés au sein de la société. On estime que depuis 2004, le terrorisme a coûté à l'UE environ 185 milliards € en pertes de PIB et environ 5,6 milliards € en pertes de vies humaines, en blessures et en dommages aux infrastructures. Il faudrait ajouter les effets négatifs sur le commerce, sur les investissements des étrangers et sur le tourisme.

Par ailleurs, certaines mesures prises pour lutter contre le terrorisme, qui violent des droits fondamentaux, comme les détentions excessives ou illégales, ont eu un effet disproportionné sur des suspects et sur certaines communautés. Elles s'avèrent contre-productives pour la cohésion sociale. Les programmes de prévention de la radicalisation sont souvent fondés sur des préjugés d'appartenance ethnique et de religion. Le fondamentalisme musulman est visé, mais les mouvements d'extrême droite ou d'extrême gauche sont trop peu suivis.

### Conclusion

Pour les puissances mondiales, pour les terroristes islamistes et pour la criminalité organisée, l'Europe ne compte guère, sauf en matière commerciale. Le président Donald Trump l'a maintes fois exprimé. En RPC, en Russie, en Iran, en Turquie notamment, les dirigeants le pensent, mais ils l'expriment moins brutalement que lui. Nous allons malheureusement le constater dans le chapitre suivant : l'Europe n'est pas à la hauteur des menaces et des défis.

### Une Europe impuissante et vulnérable

Ce qui nuit à la crédibilité de l'Europe sur la scène internationale, c'est son manque de cohérence interne.

Pour contrer les populistes, les communautaristes et les nationalistes, nos dirigeants devraient enfin prendre en compte les demandes des citoyens européens. Ceux-ci veulent que l'Europe veille à leur sécurité et à leur défense, au contrôle des côtes, des frontières et des mouvements migratoires, à la lutte contre le dumping fiscal et social, et qu'elle mène une politique de réindustrialisation et une politique agricole qui évite la désertification des zones rurales et qui assure notre autosuffisance alimentaire.

Dans presque tous les pays de l'UE, les citoyens placent la défense dans leurs trois premières priorités. Trois Européens sur quatre souhaitent une politique plus commune de sécurité et de défense contre les menaces actuelles : le terrorisme, les cyberattaques, qui estompent la différence entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure. Mais ils ne sont pas entendus. Ils constatent tous les jours que les États membres de l'UE ne savent pas remplir valablement les missions relatives à leur sécurité et à leur défense, au contrôle des côtes, des frontières et des mouvements migratoires à la stabilité dans notre voisinage.<sup>23</sup> Après l'effondrement de l'URSS, leurs capacités militaires ont été amoindries de façon déraisonnable, et les forces morales des

---

<sup>23</sup> La zone d'insécurité s'étend allant du nord de la Norvège jusqu'à l'est de l'Afghanistan, puis de là jusqu'à la Mauritanie. L'UE est impuissante à maintenir ou à ramener la paix et la sécurité, en particulier dans le Caucase, en Ukraine, en Iran, au Levant, en Méditerranée, en Libye, dans le Sahel et en Afrique centrale.

Européens pâtissent à la fois de la globalisation et de la résurgence du communautarisme et du nationalisme : le partage des valeurs communes à l'UE<sup>24</sup> s'estompe.

Les gouvernements des États membres de l'UE ne visent pas l'intérêt général, ils pratiquent le chacun pour soi. L'impuissance de l'Europe sur la scène internationale, et la désunion des États européens qui en est la cause s'étalent chaque jour un peu plus.

#### L'UE

Les Européens sont privés d'une représentation valable dans le monde, par la faute de leurs dirigeants, qui sont sans vision à moyen et à long terme, qui gardent jalousement leurs miettes de pouvoir. Si personne ne remet officiellement en cause l'espace Schengen, six pays, dont la France et l'Allemagne, ont rétabli le contrôle aux frontières. La réforme de la convention de Dublin, en vue d'un partage plus équitable des réfugiés, est reportée *sine die*, faute de consensus entre les gouvernements.

L'UE se désagrège, parce qu'il manque à la plupart des politiques professionnels la volonté d'aller vers une union toujours plus étroite. Résultat, l'UE réagit mal et tardivement, faute d'unité de vue politique. Ce fut le cas lors de la crise financière de 2008,<sup>25</sup> de la crise de la dette souveraine grecque en 2010, des attentats de *Daesh* à partir de 2014, de l'afflux massif de réfugiés et de migrants en 2015. Plusieurs États ont rétabli le contrôle aux frontières intérieures. Le populisme prospère. La Méditerranée est un piège pour les réfugiés et les migrants. Les terroristes islamistes restent très menaçants et ne se contentent plus de poignarder, de mitrailler ou de s'exploser dans nos villes : une récente tentative d'attentat, heureusement déjouée, voulait disperser du ricin, un poison très violent.

L'UE n'est considérée qu'en matière commerciale car elle est seule à pouvoir s'exprimer en la matière en vertu du TUE ; elle réalise plus de 25% des échanges commerciaux mondiaux. Elle affecte des sommes énormes, depuis des décennies, à l'aide au développement mais sans guère de résultats probants dans beaucoup de pays bénéficiaires. C'est surtout en termes géostratégiques et politiques qu'elle pèse trop peu sur la scène internationale. Elle est impuissante à faire rayonner nos valeurs et à défendre nos intérêts. Pourtant, depuis sa fondation, l'UE s'est élargie de 6 à 28 États membres. Elle comptait 500 millions de citoyens avant le Brexit, mais celui-ci va la priver d'un État membre et de 60 millions de citoyens.

Le *soft power* de l'UE ne peut pas assurer à lui seul la sécurité de nos citoyens, la défense de nos intérêts et le rayonnement de nos valeurs. C'est avec amertume qu'il faut le constater, beaucoup de nos politiques n'ont pas encore pris la mesure réelle du fanatisme religieux et de la propagation des idées de haine, qui ont fait tant de victimes depuis le 9 septembre 2001. Ce fanatisme s'étend, grâce à la complaisance, voire au déni des élites politiques, intellectuelles et médiatiques, mais aussi de la justice, des services de sécurité et de renseignement, pour les formes les plus intégristes des pratiques religieuses. Celles-ci imposent déjà un ordre clérical implacable dans certains quartiers de certaines villes d'Europe. Le caractère transnational du terrorisme impose de reconnaître que la sécurité ne peut plus s'obtenir qu'en commun. Pour se protéger du terrorisme et des menaces extérieures, dont les cyberattaques, qu'elles soient terroristes (la propagande terroriste en ligne), politiques (les *Fake news*) ou économiques (le piratage dans le but de saboter ou d'espionner nos entreprises), l'UE manque et manquera toujours d'harmonisation, faute d'unité de décision politique.

L'intensification de la coopération entre les États membres et les services de maintien de l'ordre de l'UE, ainsi qu'avec nos alliés et nos partenaires internationaux ne suffira pas à rendre l'Europe plus sûre, ni à défendre nos droits fondamentaux, ni à prévenir et à combattre l'extrémisme et la radicalisation, ni à renforcer l'intégration sociale par l'éducation et la solidarité.

<sup>24</sup> Celles inscrites à l'article 2 du traité sur l'UE.

<sup>25</sup> Il a fallu à l'UE une décennie pour en sortir, alors que les USA et le Royaume-Uni l'ont fait en un an.

C'est la protection militaire dont l'Europe bénéficie de la part des USA depuis 1949 qui a valu à l'Europe de l'Ouest une paix longue de sept décennies, du jamais vu depuis le traité de Verdun de 843. Ce sont aussi les Américains qui ont su mettre fin aux deux conflits mondiaux et aux guerres entre Serbes, Croates et Bosniaques. Pourtant, les États membres de l'UE décaissent pour leur défense près d'un tiers des USA, soit environ 200 milliards € par an, nos capacités de défense n'atteignent pas 6% des américaines, car la paye des 1,5 millions de militaires européens, dont 95% ne sont pas utilisables en opérations extérieures, absorbe le gros des budgets. Ce qui reste pour la formation et l'entraînement, le rééquipement,<sup>26</sup> le renseignement, la cyberdéfense et l'entretien des équipements est très insuffisant. Résultat : beaucoup de chars, d'avions de combat, de navires de guerre sont inopérants, nos services de renseignement peinent à communiquer entre eux, même dans le cadre de l'antiterrorisme.

L'UE souffre de divers maux structurels. Elle ne dispose pas d'un vrai pouvoir exécutif, contrôlé par un vrai Parlement et par un Sénat, qui représenterait les États membres bien mieux que ne le fait le Conseil européen. Le Parlement européen est quasi sans pouvoirs : il n'a pas le droit de voter l'impôt et il n'a qu'une influence marginale sur le budget ; il n'a pas le droit d'initiative en matière législative. Ce simulacre de démocratie représentative nous coûte néanmoins 2 milliards € par an, dont 250 millions pour la transhumance mensuelle Bruxelles-Strasbourg-Bruxelles.

Par contre, la Banque centrale européenne, la seule institution fédérale en Europe, a heureusement su protéger l'euro ! Celui-ci a de grandes vertus : en mai 1981, la Banque de France a dépensé 5 milliards de dollars pour tenter d'enrayer la chute du franc, provoquée par l'élection de François Mitterrand. Il n'y a eu aucun risque de ce genre pour M. Macron.

Le manque de confiance entre les États membres empêche le développement des mécanismes de solidarité, par exemple un budget européen plus substantiel qu'aujourd'hui. Les déficits commerciaux sont corrigés par la réduction des coûts salariaux, pour redresser leur compétitivité, mais les excédents de l'Allemagne ou des Pays-Bas ne sont pas réduits par des hausses salariales ou une augmentation des dépenses publiques. Les règles budgétaires européennes, telle que la limite de 3 % du PIB pour le déficit public, conduisent à couper dans les dépenses ou à augmenter les impôts pendant les récessions, ce qui les aggrave. Les États en bonus ne sont pas contraints à augmenter leurs dépenses ou leurs investissements.

Depuis 2005, l'Europe a perdu son temps en querelles byzantines. La création d'une diplomatie européenne, la mise en place d'un(e) Haut(e) représentant(e), n'ont pas permis à l'Europe d'influencer significativement et durablement les grandes puissances, parce que l'UE et ses États membres, à l'exception de la France,<sup>27</sup> manquent de réactivité dans la phase initiale des crises, de capacités militaires pour que leur action soit réellement globale, de moyens de renseignement pour identifier les menaces, notamment terroristes, et y parer.

### La France

Devant le Parlement européen, le 17 avril 2018, le Président Emmanuel Macron affirmait haut et fort « ne pas vouloir appartenir à une génération de somnambules », évoquant les dirigeants de 1914, aussi aveugles qu'irresponsables, incapables d'enrayer l'engrenage vers le pire. Pour lui, l'Europe ne peut plus dépendre pour sa sécurité des USA. Elle doit garantir sa sécurité, et donc sa souveraineté. Il dit vouloir constituer un noyau réduit de pays décidés à constituer un ensemble plus intégré, mais ce n'est pas ce qu'il a fait avec son IEI, qui ne suscite pas l'enthousiasme.

<sup>26</sup> Chaque État achète son matériel militaire, c'est un surcoût de 13 milliards d'€ par an.

<sup>27</sup> Celle-ci ne respecte pas un autre principe de l'art militaire : la proportionnalité entre les objectifs et les moyens. Ses armées sont éreintées, selon le mot du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major interarmées, par les coupures budgétaires et les réductions des effectifs depuis une vingtaine d'années, et par une utilisation trop intensive en opérations.

M. Macron veut défendre la démocratie, la paix, le climat. Dans ses discours d'Athènes et de la Sorbonne, il a développé sa vision du projet européen, mais il ne reçoit guère de soutiens des autres États membres et, pour 55 % des Français, il est perçu comme trop aligné sur Donald Trump.

M. Macron a su débloquent le système politique français, mais après un an de pouvoir, la dynamique de son mouvement semble s'essouffler en France, alors qu'il n'a pas encore su s'étendre au niveau européen. Son isolement sur la scène européenne se paie politiquement : il n'est plus question d'un ministre des finances ou d'un budget de la zone euro, ni d'une taxe sur le revenu des géants du Web.

La France pesant à peine 2,5 % du PIB mondial, elle est quasi impuissante. Pour assoir son autorité, Emmanuel Macron devrait muscler l'économie française. Il s'y attache en réformant le marché du travail, l'enseignement et la formation, tout en prenant des mesures d'austérité qui freinent la croissance.

La France a aujourd'hui la première armée d'Europe, mais elle est exsangue,<sup>28</sup> contrainte par les réductions d'effectifs et de budgets, et surexploitée en opérations intérieures et extérieures. Faute d'avoir sauvegardé son industrie, ce qui limite la croissance de son économie, l'hexagone n'a plus les moyens financiers de son modèle d'armée « complète »,<sup>29</sup> qui englobe la dissuasion nucléaire et une capacité revendiquée, mais non établie,<sup>30</sup> à « entrer en premier » sur un théâtre d'opérations. Ce modèle est censé assurer à la France son indépendance nationale, son autonomie stratégique et sa liberté d'action. Celle-ci est en réalité limitée : la France n'est ouverte à des partenariats et à des coopérations qu'en dehors de la dissuasion, de la protection du territoire, du renseignement, des forces spéciales et de la cybersécurité, et seulement pour compenser son manque de moyens budgétaires et humains.

Espérons que M. Macron comprenne que la rédaction et l'adoption d'une Constitution fédérale européenne sont nécessaires, et qu'il écoute le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez : celui-ci veut dépasser les relations intergouvernementales et aller vers une Europe fédérale.

### Le Royaume-Uni

Le gouvernement du Royaume-Uni commence seulement à mesurer les conséquences du Brexit. Elles seront désastreuses pour son économie, et par ricochet, pour ses armées : les réductions de cadre et de budget seront amplifiées, alors qu'elles ne se sont pas encore remises de leurs déboires en Afghanistan et en Irak.<sup>31</sup>

### L'Allemagne

Conscient de son écrasante supériorité économique, le gouvernement allemand bloque depuis la résurgence du nationalisme, en 2006, l'union politique de l'Europe, et tente de grouper autour d'elle un maximum de petits États. Sur le plan des capacités militaires, il faut déplorer le désastre résultant des réductions récurrentes de budget : la *Bundeswehr* ne compte plus que 210.000

<sup>28</sup> Selon la réponse de la ministre française des Armées, Florence Parly, à une question du député de la Haute-Marne François Cornut-Gentille, sur les 459 hélicoptères de tous types en service au 31 décembre 2017 dans les armées françaises, seuls 147 étaient disponibles à cette date, soit un taux de disponibilité moyen de 32 %. Le budget de maintenance des voilures tournantes était en 2017 de 571 millions d'euros, soit une moyenne de 1,24 million par machine, et ce montant est manifestement insuffisant pour garantir une opérationnalité convenable.

<sup>29</sup> La France ne pourrait rendre opérationnel le Charles de Gaulle sans les avions de reconnaissance Hawkeye et le système « Catapult Assisted Take-Off - Arrested Recovery » américains. Une bonne part de ses sources d'informations stratégiques consistent en des avions AWACS et des drones Reaper de surveillance à moyenne altitude et de longue endurance (MALE). Ses capacités de transport stratégiques et de ravitaillement en vol ont longtemps reposé sur des avions ravitailleurs Boeing C-135FR et KC-135R.

<sup>30</sup> En Lybie, la France et le Royaume-Uni ont dû attendre pour intervenir que les moyens de guerre électronique et d'attaque au sol américains aient détruit les missiles antiaériens et démantelé la chaîne de commandement adverse.

<sup>31</sup> Le taux d'opérationnalité des matériels terrestres, navals et aériens est fort bas, et le manque de personnel frappe particulièrement la Navy, qui a dû faire appel à des marins américains pour rendre opérationnels le porte-avions *Queen Elizabeth II* et à des marins français pour compléter les équipages de certaines frégates.

militaires<sup>32</sup> ; au printemps 2018, tous ses sous-marins, la majeure partie de ses chars, de ses navires et de ses avions étaient inopératoires, en attente de pièces de rechange.

### L'Italie

Chaque année depuis 2007, des dizaines, puis des centaines de milliers de réfugiés et de migrants originaires d'Afrique et d'Asie ont débarqué en Italie, qui a 8.000 km de côtes : impossible de les surveiller avec ses seuls moyens. Certains ont pu se rendre dans d'autres pays de l'UE, mais il resterait 600.000 personnes séjournant irrégulièrement dans la péninsule.

Les États membres de l'UE, en particulier l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, ont sous-estimé l'effet dévastateur de leur manque de solidarité avec la Grèce et l'Italie depuis le début de la crise migratoire, ainsi que les conséquences de l'austérité économiques et de l'absence d'Europe sociale. Résultat, en 2018, 57 % des Italiens ont voté pour des partis eurosceptiques ou europhobes.

La Ligue s'appuie sur le nationalisme, la préférence nationale, la xénophobie ; elle rejette l'immigration, l'islam, le cosmopolitisme. Le Mouvement 5 étoiles incarne le rejet de l'establishment et de l'économie néoconservatrice, il s'est opposé depuis 2009 au projet de bretelle développé par la société Autostrade pour alléger le trafic et protéger les structures du viaduc qui s'est effondré à Gènes le 14 août 2018.

Un dérapage de la dette publique italienne, qui est de 130,7 % du PIB, pourrait déstabiliser la zone euro et l'Union bancaire.

### Le salut par les coopérations bilatérales ?

Les « grands » de la défense en Europe sont conscients de la nécessité de coopérer pour compenser leur manque de ressources, mais la conscience ne suffit pas : il faudrait des actes.

La coopération franco-allemande a été instituée par le traité de l'Élysée de 1963. Elle pâtit de processus de décision politico-militaires radicalement différents, notamment en matière de contrôle parlementaire des opérations. La France exporte beaucoup d'armements, l'Allemagne y est réticente. Les cultures militaires sont opposées : la Bundeswehr étant totalement intégrée dans l'OTAN, tandis que la politique française de sécurité et de défense, suite à l'échec des plans Fouchet au début des années 1960, repose sur un modèle « d'armée complète », malgré un retour dans la structure militaire de l'OTAN. Résultat : en 2018, à l'âge de 29 ans, la Brigade franco-allemande est partie pour la toute première fois en opérations, au Mali. Mais pas en tant que grande unité : 1.000 Français sont affectés à l'opération française Barkhane et 800 Allemands aux opérations multinationales de l'ONU et de l'UE au Mali.

Les synergies que le traité de Lancaster de 2010 devait développer entre la France et le Royaume-Uni ne se concrétisent pas, du moins pour les systèmes d'armes classiques : il suffit pour s'en convaincre de comparer le Charles de Gaulle et les deux porte-avions britanniques<sup>33</sup>. Par contre, le Royaume-Uni et la France s'entendent pour bloquer l'union politique de l'Europe, au nom de leur statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Quant à une coopération germano-britannique d'importance, elle n'a pas encore vu le jour, et le Brexit ne favorisera sans doute pas son avènement

Enfin, le programme franco-italien des frégates multi-missions (FREMM) est exemplatif : moins de 10 % du coût des études a été mutualisé et à peine 15 % des composants des navires sont communs. Parmi les différences entre les frégates françaises et italiennes, épinglons la vitesse maximale, et donc la puissance des moteurs et les chaînes de propulsion. Les équipages français comptent 108 marins, les italiens sont 145. Les radars sont différents, de même que les

<sup>32</sup> La Finlande bien moins peuplée peut aligner 280.000 soldats.

<sup>33</sup> L'un a un îlot de commandement et opère des avions Rafale, les autres en ont deux, et hébergeront des F-35B américains.

armements. Les frégates italiennes ont un canon à l'arrière, pas les françaises. Les FREMM ont en commun leur nom, la turbine, le système de stabilisation, le système de guerre électronique et le sonar. Le prix d'un navire de est passé de 482 millions € à 800 millions € au fil du programme, obligeant la France à réduire sa commande de 17 à 8 bâtiments.<sup>34</sup>

#### La sécurité des frontières européennes, plus mal assurée encore que notre défense

La crise migratoire n'est qu'en partie maîtrisée. Certes, le flux vers l'Europe a diminué de 95 % depuis 2015.<sup>35</sup> Mais trop de nos gouvernants ont négligé le fait qu'une bonne comptabilité prend en compte tant les stocks, au bilan, que les flux, dans les comptes de résultat. Les électeurs voient les deux aspects ; considérant le nombre de migrants déjà accueillis, ils ne sont pour la plupart plus prêts à supporter un afflux même minime.

Avant le CE des 28 et 29 juin 2018, Pedro Sanchez, avait suggéré<sup>36</sup> de prévenir les arrivées, via l'aide au développement et la stabilisation sociale, économique et démocratique des pays d'origine et de transit ; de renforcer le contrôle des frontières, en augmentant les capacités de l'Agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes (Frontex) ; de réguler les mouvements des migrants au sein de l'UE. Après 9 heures de négociations ardues, le CE a conclu un accord ne comportant que des principes, l'application étant remise à plus tard. Il a donné temporairement l'impression à l'Italie, à la Grèce, à Malte et à l'Espagne que l'Europe sera plus solidaire, mais un parti de la coalition allemande, la CSU bavaroise, l'a rejeté.

Le 5 juillet, la « grande coalition » allemande s'est mise d'accord pour durcir la politique migratoire, notamment par la création de « centres de transfert » à la frontière entre l'Allemagne et l'Autriche. Dans le délai légal de 48 heures, les migrants qui y seront hébergés pourront être reconduits vers le pays d'enregistrement de leur première demande d'asile. Encore faut-il que celui-ci soit d'accord, ce qui n'est le cas ni pour l'Autriche, ni pour l'Italie. Les partis de gauche et du centre ont peu obtenu en échange. La « grande coalition » reste fragile, et impopulaire : 80% des Allemands s'en disent mécontents.

Entre la France et l'Italie, la dispute à propos des migrants ne fait que s'envenimer.

#### Une gouvernance européenne défectueuse

La défense européenne est devenue, depuis le Conseil européen de décembre 2013, le mantra de nos gouvernants. Ce n'est que de la communication, car leurs actes en la matière sont encore fort peu nombreux et leur effet sur nos capacités de défense reste marginal. Cela n'empêche pas certains acteurs ou observateurs d'acclamer, lors de chaque CE depuis fin 2013, les nouveaux progrès « substantiels » réalisés vers « l'autonomie stratégique de l'Europe ». Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE) veulent en effet montrer qu'ils répondent aux fortes attentes de leurs concitoyens, inquiets du contexte sécuritaire intérieur et extérieur, de l'évolution des relations transatlantiques et du Brexit

En 2018, nos dirigeants politiques s'avèrent toujours incapables de compléter la stratégie européenne de 2016 en fixant, pour chaque type d'action envisagée, les capacités militaires nécessaires. Cela rend difficile la planification des actions répondant aux principales menaces, identifiées à partir de l'étude du contexte sécuritaire mondial, et impossible la préparation de leur mode opératoire. Cela empêche de définir les équipements et les systèmes d'armes requis pour effectuer ces actions. La CSP, nouvel avatar de la méthode intergouvernementale ne peut qu'échouer à produire une défense européenne : on ne peut construire une défense commune

<sup>34</sup> Voir Michel Cabirol, « Frégates FREMM : le mirage de la coopération franco-italienne » in *La Tribune*, <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/fregates-fremm-le-mirage-de-la-cooperation-franco-italienne-776160.html>, 27/8/2018.

<sup>35</sup> Ce n'est sans doute qu'un répit : la Libye hébergerait déjà un million de migrants, et l'ensemble du Sahel, quatre millions.

<sup>36</sup> Voir son interview au journal *Le Monde* du 29/6/2018, p. 3.

sans un État fédéral, seul capable de définir l'outil de défense dont l'UE a besoin pour faire face aux menaces et stabiliser son voisinage.

Nos gouvernants ne prennent pas assez au sérieux la nouvelle situation sécuritaire, à l'Est et au Sud de l'Europe, mais aussi en son sein. Ils pensent surtout à leur communication, à leur image. Les actes terroristes, les flux de réfugiés ou de migrants, les désordres et dysfonctionnements dont nous pâtissons, ne sont que le résultat de leurs manquements. Ils nous entraînent vers la décadence, ils rendent impossible une défense et une sécurité efficaces, à un coût socialement acceptable, notamment face au terrorisme islamiste. Ils nous privent de notre souveraineté.

La cause première de l'impuissance de nos politiques est en eux-mêmes, mais l'unanimité requise par les traités fondateurs de l'UE n'aide pas. Les traités fondateurs subordonnent l'intérêt général de l'Europe et de ses citoyens au respect d'un processus qui protège la souveraineté pourtant illusoire des États membres. Résultat : le Luxembourg ou Malte ont plus de poids sur les décisions que 250 millions d'électeurs européens. Le traité de Lisbonne est un texte largement incompréhensible, qui a déçu les espoirs qu'il avait soulevés : la gouvernance de l'Europe reste inadéquate, l'unification de la politique étrangère et de sécurité est une illusion, l'instauration de votes à la majorité qualifiée ne représente qu'un progrès marginal.

L'incurie des principaux États membres de l'UE et des institutions européennes est patente. Les populismes, les séparatismes, le sentiment anti-européen progressent quand l'inaction ou l'incapacité à agir perdurent. Les politiciens incapables, impuissants et démagogues truffent alors leurs discours d'attaques à charge de divers boucs émissaires, dont l'UE. Il est grand temps de changer à la fois la plupart des équipes et les modes opératoires de la gouvernance européenne.

La gouvernance actuelle de l'UE, selon la méthode diplomatique, a montré ses limites. Elle est censée conduire à des compromis tenant compte des intérêts de chaque État membre, mais elle est dans l'impasse depuis 2005. Elle est trop lente pour bien gérer les crises, nous le constatons depuis une décennie. La crise financière de 2008 a coïncidé avec le début de l'afflux de réfugiés et de migrants, nié par nos irresponsables politiques jusqu'au tsunami migratoire de 2015.

#### Ne pas dépenser plus pour la défense, mais dépenser mieux

Le peu de poids de l'Europe sur la scène internationale peut surprendre le profane en matière de défense : si elle était un État fédéral, elle serait la deuxième puissance militaire mondiale, tant par les effectifs (les militaires européens d'active sont 1,5 millions),<sup>37</sup> que par les budgets de défense (leur total atteint 200 milliards €, soit un tiers du budget militaire américain). Nos capacités de défense devraient donc être d'un tiers des leurs, or elles n'en atteignent pas 10%.

Cette inefficience provient principalement du non-respect d'un principe fondamental de l'art militaire : l'unité de commandement. Il n'y a qu'un Pentagone aux USA, nous avons 28 décideurs nationaux, qui disposent chacun d'un système administratif, logistique, de formation, etc. plus ou moins développé.

La désunion entre les États membres de l'UE et/ou de l'OTAN a mené à l'incohérence lors des coupes importantes réalisées, depuis la fin de la guerre froide, dans les structures et dans les budgets de défense en Europe. Les lacunes dans nos capacités militaires ont été multipliées sans mettre fin aux nombreuses redondances parmi nos instruments de défense. Il en résulte que nos forces armées sont mal adaptées à l'évolution des menaces et des défis, que nos capacités militaires sont insuffisantes, tant pour dissuader ou repousser d'éventuels agresseurs que pour projeter notre puissance et que nous avons perdu la maîtrise de nombreuses technologies de souveraineté.

---

<sup>37</sup> 95% d'entre eux ne sont pas utilisables en opérations extérieures. Les 1.500.000 réservistes encore moins bien équipés et entraînés. L'Europe ne peut vraiment compter que sur quelques centaines de pilotes, quelques milliers de marins et 20.000 soldats des forces spéciales, dont 10.000 Français (ou légionnaires) et 5.000 Britanniques.

L'Europe compte 59 écoles de formation de base d'officiers et 34 collèges de défense. Trois modèles de formation de base coexistent en Europe, allant de l'apprentissage pratique et comportemental, qui n'est dispensé que par l'académie militaire de Sandhurst au Royaume-Uni et en Slovaquie, à la formation de niveau *master*, en passant par la formation de niveau *bachelor*. En outre, chaque école a développé son propre calendrier de formation. Échanger des modules de formation académique dans le cadre d'ERASMUS est quasi impossible pour ces écoles, excepté pour le mémoire de fin d'études du master.

L'Europe compte cinq fois plus de types de systèmes d'armes qu'aux USA ; 80% de nos achats et plus de 90% de nos investissements en recherche et en technologie sont gérés à l'échelle nationale. Les chaînes logistiques des divers systèmes d'armes sont dupliquées par chaque pays détenteur, à quelques rares exceptions près.<sup>38</sup> Les frais d'équipement sont particulièrement obérés par la très forte fragmentation du marché européen des équipements de défense, car les efforts de standardisation de l'OTAN, de l'AED et de l'UE sont trop limités pour être efficaces, face aux 28 complexes militaro-industriels.<sup>39</sup> En raison des séries limitées, McKinsey estime à 30 % le surcoût payé par les Européens, soit 13 milliards € par an. La Commission estime que l'Europe gaspille annuellement « entre 25 et 100 milliards d'euros », et qu'une mise en commun des achats permettrait d'économiser « jusqu'à 30% des dépenses annuelles de défense ».

Les matériels américains, produits en masse, sont davantage compétitifs et souvent de meilleure qualité : leurs producteurs ont un chiffre d'affaires qui leur permet d'investir bien plus en recherche et développement. En outre, les USA ont depuis 1945 des budgets de recherche scientifique et technologique de défense beaucoup plus importants que la somme des budgets européens de même nature, et ils les dépensent de façon bien plus rationnelle, car centralisée.

Cela n'est pas sans conséquence économique. Le fait pour l'Europe d'importer du matériel militaire réduit d'autant notre produit intérieur brut, et notre capacité à nous réindustrialiser, faute de soutien à l'industrie technologique européenne. Si nous ne voulons pas réduire l'Europe à une destination de vacances pour touristes américains, chinois, japonais, brésiliens, turcs ou russes, nous devons modifier radicalement le cours des choses.

Il ne faut donc pas, comme le répète l'OTAN, dépenser deux fois plus, ou, comme le proclame M. Trump, quatre fois plus qu'aujourd'hui pour notre défense. Ce serait doubler ou quadrupler le gaspillage. Cela se ferait au détriment de notre sécurité, plus menacée par les terroristes islamistes que par les armées russes, turques, iraniennes ou chinoises, cela mettrait en péril la relance de l'économie et de l'emploi, le maintien à niveau de la santé, de la culture, de l'enseignement et de la recherche, cela empêcherait le refinancement de la justice, etc.

Ce qu'il faut faire, et d'urgence, c'est accroître l'efficacité des dépenses de défense,<sup>40</sup> en supprimant les doublons inutiles dans tous les domaines, depuis les appareils politiques et diplomatiques jusqu'au secteur industriel concerné, en passant par les structures militaires, logistiques et administratives, de formation, de mise en condition et d'entraînement.

L'Europe doit pouvoir compter sur des outils sécuritaires et militaires efficaces et efficients. Ils mettraient fin à la gabegie et aux risques actuels en constituant des forces armées, des services de

<sup>38</sup> Citons la maintenance commune des avions A 400 M et les programmes confiés aux agences de l'OTAN, à l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR) ou à l'AED.

<sup>39</sup> Les deux directives européennes de 2009, sur les marchés de défense et sur les transferts intra-européens de matériels de défense, n'ont été transposées qu'en mai 2013 ; elles restent en 2018 imparfaitement appliquées. Le 30/11/2016, la Commission européenne a publié son rapport évaluant les deux directives du paquet défense - marchés publics (2009/81) et transferts de biens de défense (2009/43). Par exemple, l'Espagne n'a passé aucun avis d'attribution de marché au titre de la directive ; pour l'UE, ces attributions ne représentent que 10% des marchés publics de défense, soit 8 milliards € par an. La Commission va engager des procédures de demande d'information, préalables à la procédure d'infraction, pour savoir si les conditions de l'article 346 TFUE (clause de sécurité nationale) sont remplies par les États membres qui l'invoquent.

<sup>40</sup> Les budgets de défense européens ont décliné de 11% entre 2005 et 2015, mais se montent encore à 200 milliards € par an. Ils sont très mal dépensés, à cause des nombreuses duplications. En 2013, le Parlement européen estimait que le coût de la non-Europe se situe entre 26 et 150 milliards €, je la situe entre 164 et 170 milliards €.



police et de renseignement réellement européens, en plus de ceux des États membres de l'UE, dont les missions et les effectifs devraient décroître. Les solutions classiques des coalitions d'États, comme l'OTAN, l'Eurocorps, l'EMUE, qui fonctionnent avec du personnel détaché des armées nationales, n'est pas satisfaisant, car ce personnel est en permanence tiraillé entre la loyauté due à l'institution qu'il sert, et celle requise par son corps d'origine, qui décide notamment de ses futures promotions et affectations. Des forces armées authentiquement européennes nécessitent des militaires au service des EUE, issus d'une formation commune.

La paye des 1,5 millions de militaires européens, dont 95% ne sont pas utilisables en opérations extérieures, absorbe le gros des budgets de défense. Ce qui reste pour la formation et l'entraînement, le rééquipement, le renseignement, la cyberdéfense et l'entretien des équipements est très insuffisant. Résultat : beaucoup de chars, d'avions de combat, de navires de guerre sont inopérants. Nos services de renseignement peinent à communiquer entre eux, même dans le cadre de l'antiterrorisme.

Pour accroître l'efficacité de nos dépenses de défenses, il faut, le plus vite possible, refonder l'Europe, et pour cela examinons successivement quel est le mode d'organisation politique adéquat, et quelle est la méthode pertinente pour le mettre en place.

### Que faire ? L'Europe fédérale !

La lutte contre le crime organisé, l'immigration illégale, le terrorisme, la piraterie, la guerre hybride, implique une capacité de contrôle des frontières et de conduite des opérations intérieures et extérieures, civiles et militaires, et donc le recours à des services de renseignement, de douane, de police, de police militarisée, ainsi qu'à des moyens militaires, en fonction du degré de violence constaté et à mettre en œuvre. Si l'UE a des facultés d'intervention considérables, politiques, financières, économiques notamment, ses États membres rechignent à lui fournir les moyens, particulièrement le personnel et le matériel nécessaires, lorsqu'il s'agit de mener les opérations civiles et militaires qu'ils ont décidées.

Le traité de Lisbonne a malencontreusement confirmé la compétence exclusive des États membres s'agissant de l'exploitation de leurs ressources énergétiques, du choix de leurs sources d'énergie et de la structure de leur approvisionnement. C'est tout bénéfique pour les pays exportateurs de pétrole, dont la Russie. Ce traité a fait de même pour la sécurité et la défense, ce qui a grandement facilité les attaques terroristes islamiques.

Le président Macron l'a dit le 31 décembre 2017 : « Nous avons besoin de retrouver l'ambition européenne, de retrouver une Europe plus souveraine, plus unie, plus démocratique, [qui devienne] cette puissance économique, sociale, écologique et scientifique qui pourra faire face à la Chine, aux [USA] en portant ces valeurs qui nous ont faits et qui sont notre histoire commune. » Il estime que le « colloque intime avec nos amis allemands est la condition nécessaire à toute avancée européenne ; elle n'exclut pas le dialogue avec tous nos autres partenaires mais elle est ce par quoi tout commence. »

Il a donc besoin d'un gouvernement fédéral allemand coopératif, mais, fin 2017, 51 % des Allemands voulaient stabiliser les dépenses militaires, 13 % voulaient les baisser, 4 % des répondants ne se prononçaient pas, seuls 32 % voulaient les augmenter. Pour avoir une meilleure défense à coût égal, 58 % soutenaient alors une armée européenne. Les Allemands étaient 88 % à penser qu'un partenariat de défense entre les États européens devrait avoir la priorité sur le partenariat avec les États-Unis.

Que ce soit dans l'Europe ou en dehors, les États-nations s'avèrent incapables de traiter les problèmes globaux, comme la lutte maîtrise des flux migratoires, les diverses pollutions et la fonte généralisée des glaciers et du permafrost. Ces problèmes imposent de dépasser la division de l'Europe et du monde en États souverains. La ligne de partage politique ne se situe plus entre nations, comme pendant la Première Guerre mondiale, ou entre la liberté et le totalitarisme,

comme pendant la Deuxième Guerre mondiale, ou entre le communisme et le capitalisme, comme pendant la Guerre froide, mais bien entre le nationalisme et le fédéralisme.

Aujourd'hui, même la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, ne peuvent imposer leur point de vue, notamment à M. Trump. Nos gouvernants le constatent régulièrement, mais leur ego les empêche d'en tirer les conséquences.

L'intégration au sein de l'UE ne progresse plus guère depuis 2005. Seul un État fédéral serait capable de veiller à notre sécurité et à notre défense, mais aussi de conforter l'euro, de soutenir les régions moins favorisées, de réduire les écarts de compétitivité, entre autres par la formation et la mobilité des facteurs de production.

Un nouvel élan est nécessaire pour avancer sur la voie fédérale, tracée notamment par Churchill, de Gaulle et Eisenhower dans les années 1930, 1940 et 1950 respectivement. Leur défaut a causé la Deuxième Guerre mondiale, Robert Schuman le rappelait le 9 mai 1950. Il est donc difficile de prétendre que cet effort est urgent, tellement il est tardif, mais il est clairement indispensable : *Al Qaïda* et *Daesh* nous menacent d'un retour à la barbarie, tandis que les autocrates font craindre une résurgence de la guerre.

Quelle méthode employer ? Le noyau dur, mais extensible !

Le passage au fédéralisme sera vraisemblablement initié par un petit nombre de petits États membres de l'UE seulement, car il ne faut pas compter sur les États imbus de leur grandeur passée. Ceux qui sont conscients d'être peu souverains ont adhéré à l'UE, à l'OTAN, à la zone Schengen, à la zone euro et à son approfondissement. Ils seraient prêts à céder une nouvelle part de leur souveraineté résiduelle, assez illusoire, pour se fédérer au sein des EUE, appelés à devenir de plus en plus souverains. Ce noyau originel serait extensible, comme l'espace Schengen et la zone euro.

Beaucoup pensent que les petits États européens ne pourraient pas rapidement constituer des capacités de défense crédibles. Ils ignorent que la Belgique a plus de capacités de combat aérien opérationnelles que le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, et que la Pologne a plus de divisions que les États précités et que la France, pour ne citer que ces deux exemples. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne n'ont aujourd'hui ni la capacité financière, ni la volonté politique de créer une défense européenne.

En application du principe de subsidiarité, les compétences que les États membres ne peuvent plus exercer valablement, faute de ressources humaines et financières, seraient transférées aux EUE. Ce sont prioritairement une partie de la défense et de la sécurité, dont l'antiterrorisme et la maîtrise des flux migratoires, ainsi que la partie des relations extérieures qui y est associée.<sup>41</sup>

Quels avantages en attendre ?

Progressivement, les EUE sauraient doter enfin l'Europe d'une défense crédible et d'une diplomatie audible, car les EUE parleraient d'une seule voix, ce que l'UE ne peut guère faire, alors que le contexte géopolitique l'exige. Les EUE pourraient affronter valablement les défis sécuritaires du XXI<sup>e</sup> siècle : contribuer efficacement à stabiliser notre voisinage immédiat ; garder nos côtes ; sécuriser nos frontières, nos villes et nos villages. Une Europe devenue puissance mondiale, mettrait fin à notre dépendance politique et stratégique par rapport aux

---

<sup>41</sup> Il serait judicieux d'y ajouter la protection de l'environnement, car le réchauffement climatique, la pollution des océans requièrent une réponse globale, mondiale. Il en va de même du problème de la saturation de l'espace proche de la terre, de notre approvisionnement en énergie, des infrastructures de transport transeuropéennes, civiles et militaires, ainsi que des technologies de la communication et de l'information (TIC), y compris la taxation des multinationales de ce secteur économique. Les États membres de l'UE ne peuvent en effet pas faire seuls face au terrorisme islamiste ou à la dégradation de notre environnement, et seule une Europe fédérale est à même de nous protéger face à la concurrence économique et technologique que nous font les entreprises américaines, chinoises ou indiennes, du secteur TIC en particulier.

USA, tout en renforçant l'Alliance atlantique, affaiblie jusqu'ici par le déséquilibre flagrant entre ses deux piliers.

Les transferts de compétences et de moyens envisagés feraient passer le budget européen de 1,1 à 25 % du produit intérieur brut européen, ce qui permettrait de réduire d'autant les impôts et taxes des États membres, d'aménager une solidarité financière entre les régions d'Europe, d'instaurer des mécanismes de transferts anticycliques, pour améliorer la croissance économique et l'emploi.

#### Une constitution fédérale, pour une démocratie européenne

Les treize colonies américaines ne se sont pas véritablement unies en 1776, mais bien en 1787, lorsque la Convention de Philadelphie a opté pour un gouvernement fédéral, doté de pouvoirs limités mais bien réels, car ils portaient sur les relations extérieures et sur la défense.

Sur ce modèle, le Parlement européen, ou une partie des députés élus fin mai 2019, qui représenterait les États membres de l'UE prêts à se fédérer, devrait être le moteur du changement attendu depuis si longtemps. L'exemple à suivre est celui des députés aux États Généraux de France. Ils se sont constitués en Assemblée nationale le 17 juin 1789 et ils ont juré trois jours plus tard « de ne jamais se séparer et de se réunir partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la Constitution fût établie et affermie par des fondements solides ». Les députés européens qui se déclareraient constituants permettraient que les EUE soient une réalité au plus tard après les élections législatives européennes de 2024.

Pour éviter que ces députés, ou les États membres où ils ont été élus, ne reprennent en 2019 les processus qui ont conduit aux échecs des traités constitutionnels de 1954, de 1984 et de 2005, il faut que des citoyens les incitent et les aident à rédiger un avant-projet de constitution fédérale européenne, et non un nouveau projet de traité constitutionnel.

En effet, nombre de politiques, au premier rang desquels Altiero Spinelli, Valéry Giscard d'Estaing et Guy Verhofstadt, mais aussi de nombreux juristes, entretiennent une regrettable confusion : ils dénomment Constitution européenne un ou plusieurs traités, ce que l'électeur, généralement plein de bon sens, ne peut accepter. Heureusement, les milieux académiques en prennent conscience et réfléchissent à doter l'Europe d'une Constitution fédérale.<sup>42</sup>

L'esprit souverainiste et cette méconnaissance du droit par nombre d'élus expliquent en partie pourquoi, par trois fois, l'Europe a échoué à se doter d'une structure fédérale. En 1954, l'Assemblée nationale française a enterré, en même temps que le projet de traité instituant la CED, le projet de traité constitutionnel fondant la CPE rédigé en 1951 par l'Assemblée élargie de la CECA. En 1984, le Parlement européen a voté un projet de traité sur l'Union européenne, mais il n'a pas été approuvé par l'ensemble des gouvernements européens.<sup>43</sup> En 2005, le nouveau projet de traité constitutionnel, élaboré cette fois par une conférence intergouvernementale,<sup>44</sup> a été rejeté par un référendum en France et par une consultation populaire aux Pays-Bas.

---

<sup>42</sup> Notamment par Paul Dermine (Université de Maastricht), Marianne Dony (Université libre de Bruxelles), Hugues Dumont et Nathan Tulkens (Université Saint-Louis à Bruxelles), au palais des Académies de Bruxelles, le 19/4/2018, lors du colloque du Collège Belgique sur « La modification constitutionnelle dans tous ses états »<sup>42</sup>, dans le cadre du panel 6 sur « Les institutions de l'Union européenne, après le Brexit : vers une Constitution européenne ? », présidé par Yves Lejeune (Université catholique de Louvain).

<sup>43</sup> En 1984, les députés européens veulent changer les structures existantes alors pour résoudre les problèmes de la construction européenne. L'Acte unique européen de 1986 résulte de leurs efforts. Il a permis l'établissement du marché commun, l'attribution au Parlement européen d'un certain pouvoir législatif, l'extension des compétences communautaires aux politiques environnementales et sociales, le soutien des régions moins développées de l'UE. Il a posé les bases de l'Union monétaire, en permettant de contourner les vetos britanniques et danois.

<sup>44</sup> Le projet « Pénélope » de la Commission européenne voulait doter l'Union d'un traité constitutionnel et d'actes additionnels, dont le n°1 aurait été relatif à la défense, applicable aux États membres qui souscriraient à l'obligation d'assistance mutuelle en cas d'agression, aurait mis en place une capacité de décider et de conduire des opérations militaires sur des théâtres extérieurs en réponse à des crises internationales ou sur le territoire de l'Union en réponse à des agressions. Il aurait organisé le développement

Une constitution des EUE serait un pacte entre leurs États membres, les EUE et leurs citoyens. Elle mettrait fin au déficit démocratique existant au sein de l'UE et de la zone euro. Pour cela, elle devrait respecter le principe de séparation des pouvoirs définis par Montesquieu. Elle établirait un vrai pouvoir législatif, composé de deux branches : un Parlement européen serait investi notamment du droit de voter l'impôt et le budget. Il serait doté du droit d'initiative en matière législative. Le Sénat européen représenterait les États membres, bien mieux que ne le fait aujourd'hui le Conseil européen. Un vrai pouvoir exécutif succéderait à la Commission européenne, pour mettre en œuvre la législation européenne et la faire appliquer, y compris par des citoyens, par des personnes morales ou même par des États membres déviants. L'exécutif serait contrôlé par le législatif et par le pouvoir judiciaire, qui interpréterait et ferait respecter la législation, qui serait séparé des deux autres pouvoirs, faisant enfin de l'Europe un État de droit.

Les EUE naîtraient du vote majoritaire par lequel ces députés et le Sénat adopteraient cette constitution.

Leurs institutions démocratiques aideraient les EUE à préserver leur cohérence interne, la paix intérieure, en particulier sur les plans monétaire, économique et social, tout en garantissant les libertés individuelles, l'égalité des chances et la démocratie.

Les EUE nous doteraient enfin des moyens de conduire notre propre politique étrangère, d'assurer notre sécurité et notre défense, de stabiliser notre voisinage. Cela requiert notamment une Agence européenne de renseignement, pour s'informer, et des forces armées fédérales européennes, pour agir si nécessaire.

#### Ne plus perdre de temps

L'Europe doit retrouver, et vite, la volonté de s'unir politiquement pour redevenir souveraine. Cela requiert notamment des forces armées fédérales et une Agence européenne de renseignement, pour s'informer et agir, si nécessaire indépendamment de l'OTAN : celle-ci peine à décider et à coopérer avec l'UE, notamment à cause de l'occupation du nord de Chypre par la Turquie, mais plus encore de l'attitude de M. Trump envers ses alliés.

Compte tenu du contexte sécuritaire, il ne peut plus être question d'une approche à long terme, comme Federica Mogherini l'annonçait inconsidérément à Bratislava en novembre 2016 : elle envisageait alors une armée européenne pour dans 50, 60 ou 100 ans.

Intelligemment, le parti socialiste allemand, le 7 décembre 2017, a inscrit dans son programme l'objectif d'avoir les États-Unis d'Europe en 2025. Incitons les hommes et les femmes politiques que nous connaissons à faire de même.

Il nous reste neuf mois pour rappeler aux candidats pour les élections législatives européennes de fin mai 2019 que l'Europe doit retrouver, et vite, la volonté de s'unir politiquement.

En votant exclusivement pour des candidat(e)s fédéralistes, nous augmenterons le nombre des parlementaires européens qui veulent répondre aux attentes de leurs électeurs : plus de sécurité, des frontières plus sûres, un poids réel sur la scène internationale, une monnaie plus forte, la réindustrialisation, la croissance et le plein-emploi.

#### Nos valeurs, fondement de nos forces morales

Le discrédit de la caste politique est de plus en plus patent. Elle est déconnectée des faits et des opinions publiques et de plus en plus inféodée aux groupes de pression, avec pour résultat le succès électoral des populistes. Or, ceux-ci sont aussi peu doués pour la bonne gouvernance que pour les relations internationales, la défense et la sécurité. Ils ne conçoivent cette dernière que comme un moyen de se maintenir au pouvoir.

Nous devons donc nous mobiliser pour faire perdre les nationalistes, les populistes, les démagogues, qui exploitent les angoisses de celles et ceux qui craignent de perdre leur bien-être ou leur identité. A ces angoissés, il faut faire comprendre deux choses.

D'abord que la perte de bien-être est surtout due à la concentration de plus en plus abusive de la richesse, car celle-ci continue de croître, bon an, mal an. Les EUE devraient remettre à l'honneur le modèle socio-économiques qui fut, jusqu'à Margaret Thatcher et Tony Blair, à la base de la construction européenne : l'économie sociale de marché.

Ensuite que le culte de l'identité et le mythe des peuples homogènes sont sans fondements solides. L'Europe a toujours été multiculturelle. Elle compte depuis toujours parmi ses citoyens des campagnards et des citadins, mais aussi des minorités, notamment juives, tsiganes et musulmanes. Ses racines sont en partie arabes, particulièrement en Sicile, en Espagne et au Portugal, et turques, dans les Balkans et en Grèce. Notre passé colonial a laissé des traces, outremer comme en Europe. Figer l'identité individuelle est contraire à l'humanisme, car nos identités sont multiples et mouvantes dans le temps : les pères de la Réforme ont été catholiques et les militaires, des civils.

L'Europe reste gardienne de valeurs universelles, celles des Lumières. Elle doit continuer à les faire rayonner de par le monde, en étant forte, en parlant d'une seule voix, en étant un partenaire fiable pour nos alliés dans tous les domaines, de la défense à l'environnement, en passant par l'économie.

Les EUE permettraient aussi de mieux valoriser les atouts immatériels de la société européenne : la solidarité, la justice, le respect de l'environnement, la démocratie et l'État de droit, en interne et sur le plan international. Les EUE remobiliseraient les esprits et les cœurs des Européens, ils génèreraient les indispensables forces morales, en particulier aux militaires, aux forces de l'ordre, aux services de secours. L'Europe pourrait ainsi apporter une contribution plus substantielle aux réponses qu'exigent les questions qui se posent à l'échelle mondiale, notamment celles ayant trait à l'environnement.

Pour cela, il nous faut miser sur la diffusion de la culture et de la pensée critique. Tout Européen humaniste et progressiste, conscient de sa citoyenneté, devrait y travailler et œuvrer à une Europe fédérale, notamment en se groupant et en s'organisant, car les démocrates tendent à être individualistes, tandis que leurs opposants sont plus portés à la discipline.

La Société européenne de défense, association internationale sans but lucratif de droit belge (AISBL), en abrégé la S€D, a été fondée après ma soutenance de thèse doctorale, pour relancer l'union politique de l'Europe et pour promouvoir une défense européenne efficiente. Avec le soutien du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui lui a octroyé un subside de 30.000 €, la S€D a confié à un service universitaire, au sein de cette Fédération, la réalisation d'une étude comparative sur « la place de la force publique dans les structures fédérales des USA, de la Suisse et de l'Allemagne ». Cette étude est le prélude à la rédaction de ce projet de constitution,

Le rapport de fin d'étude devrait comporter de 40 à 50 pages et être disponible avant les élections au Parlement européen de 2019, afin d'éclairer les citoyens européens, pour qu'ils votent en faveur des candidats qui se prononcent en faveur d'une Europe fédérale et d'une défense européenne, au service d'une société humaniste, celle des EUE.

Pour rédiger son avant-projet de constitution européenne, la S€D s'inspirera des exemples de la Suisse, des USA et de l'Allemagne, mais aussi des empires achéménide en Iran et nabatéen au Levant. Ils ont montré qu'une société multiculturelle peut se développer remarquablement et de façon pérenne, en remplissant certaines conditions, et notamment le respect du principe de subsidiarité. Le développement de l'économie passe notamment par le développement du commerce international, ce qui nécessite l'ouverture aux autres, mais aussi une défense robuste, pour garantir les libertés et la justice, pour se protéger de la convoitise de ceux qui se sont moins

développés, et pour protéger les voies commerciales. Il faut aussi pourvoir aux besoins de services collectifs, comme la monnaie, l'approvisionnement en denrées de base, comme l'eau, les voies de communication, la formation, notamment pour fournir à l'État et à la société civile le personnel qualifié nécessaire, pour remplir les diverses fonctions et pour développer la multiculturalité. Il faut en outre financer tout cela par une fiscalité juste.

N'hésitez plus à vous engager aux côtés de la S€D, via [www.seurod.eu](http://www.seurod.eu) !